



Investir dans les populations rurales

## République du Tchad

---

### **Projet d'Amélioration de la Résilience des Systèmes Agricoles au Tchad (PARSAT)**

#### **Rapport de supervision**

#### Rapport principal et appendices

Dates de la mission: 24 juin au 7 juillet 2017

Date du document: 28/07/2017

No. du Projet: 1691

No. du rapport: **4517-TD**

Division Afrique de l'Ouest et du Centre  
Département gestion des programmes



## Table des matières

Sigles et acronymes	ii
A. Introduction	1
B. Vue d'ensemble de l'exécution du PARSAT	2
C. Produits et effets	3
D. État d'avancement de l'exécution du PARSAT	12
E. Aspects fiduciaires	20
F. Durabilité	27
G. Conclusion	27

## Appendices

Appendice 1: Résumé de l'état d'avancement du PARSAT	29
Appendice 2: Cadre logique actualisé: état d'avancement par rapport aux objectifs, effets et produits	33
Appendice 3: Récapitulatif des principales mesures à prendre dans les délais convenus	35
Appendice 4: État d'avancement matériel par rapport au PTBA (y compris indicateurs SYGRI)	41
Appendice 5: Aspects financiers: performance financière effective par bailleur de fonds et par composante, et décaissements par catégorie	47
Appendice 6: Application des dispositions de l'accord de financement: état d'avancement	53
Appendice 7: Gestion des savoirs: apprentissage et innovation	57

## Sigles et acronymes

<b>ADRB</b>	Association pour le Développement Rural du Batha
<b>AGR</b>	Activité génératrice de revenus
<b>AON</b>	Appel d'offres National
<b>ANO</b>	Avis de non-objection
<b>ASAP</b>	Programme d'adaptation de l'agriculture paysanne aux changements climatiques
<b>ASE</b>	Assistant au suivi-évaluation
<b>AT</b>	Assistance Technique
<b>ATI</b>	Assistance Technique Internationale
<b>BE</b>	Bureau d'Etudes
<b>BS</b>	Banque de Soudure
<b>BTP</b>	Bâtiments et travaux publics
<b>CA</b>	Conseil d'Administration
<b>CC</b>	Changements Climatiques
<b>CDA</b>	Comité Départemental d'Action
<b>CELIAF</b>	Cellule de Liaison et d'Information des Associations Féminines
<b>CEP</b>	Champ Ecole Paysan
<b>CES</b>	Conservation des Eaux et Sols
<b>CFL</b>	Consultation des fournisseurs à l'échelle locale
<b>CFS</b>	Service de Contrôle financier (FIDA)
<b>COGEA</b>	Comité de gestion des aménagements
<b>COGEM</b>	Comité de gestion de
<b>COGEP</b>	Comité de gestion de piste
<b>COGES</b>	Comité de Gestion
<b>COSEP</b>	Comité de surveillance et d'entretien de piste
<b>CP</b>	Comité de Pilotage
<b>CR</b>	Consultation Restreinte
<b>CSE</b>	Cellule de Suivi-Evaluation
<b>DAO</b>	Dossier d'Appel d'Offres
<b>DAOC/FIDA</b>	Division Afrique de l'Ouest et du Centre du FIDA
<b>DCP</b>	Document de Conception du Projet
<b>DGMN</b>	Direction Générale de la Météorologie Nationale
<b>DNO</b>	Demande de non-objection
<b>DNTA</b>	Direction de Nutrition et des Technologies Alimentaires
<b>DOPEV</b>	Direction de l'organisation des professionnels de l'élevage et de la vulgarisation
<b>DPD</b>	Demande de Paiement Direct
<b>DPR</b>	Direction des Pistes Rurales
<b>DRF</b>	Demande de Remboursement des Fonds
<b>DRS</b>	Défense et Restauration des Sols
<b>DSP</b>	Direction des semences et plants
<b>EMF</b>	Etablissement de Microfinance
<b>FAPLG</b>	Fédération des Associations pour la Promotion des Langues du Guéra
<b>FCFA</b>	Franc de la Communauté Financière Africaine
<b>FEM</b>	Fonds pour l'Environnement Mondial
<b>FIDA</b>	Fonds International de Développement Agricole
<b>GALS</b>	Gender Active Learning System
<b>GR</b>	Génie Rural
<b>GRHA</b>	Génie rural et de l'hydraulique agricole
<b>GRH</b>	Gestion des Ressources Humaines
<b>GVT</b>	Gouvernement
<b>HIMO</b>	Haute Intensité de la Main d'Œuvre
<b>ICRAF</b>	International Centre for Research in Agroforestry
<b>ITRAD</b>	Institut Tchadien Recherche Agricole et de Développement
<b>LDSF</b>	Cadre de surveillance de la dégradation des sols

<b>MEP</b>	Ministère de l'Environnement et de la Pêche
<b>MEPD</b>	Ministère de l'Economie et de la Planification du Développement
<b>MID</b>	Ministère des Infrastructures et de Désenclavement
<b>MPIEA</b>	Ministère de la Production de l'Irrigation et des Equipements Agricoles
<b>NA</b>	Non Applicable
<b>ONDR</b>	Office National de Développement Rural
<b>ONG</b>	Organisation Non gouvernementale
<b>OP</b>	Organisation Paysanne
<b>PADER-G</b>	Programme d'Appui au Développement Rural dans le Guéra
<b>PAM</b>	Programme Alimentaire Mondial
<b>PAN/LCD</b>	Programme d'Action National de Lutte contre la Désertification
<b>PANA</b>	Programme d'Action National d'Adaptation aux Changements Climatiques
<b>PND</b>	Plan National de Développement
<b>PPM</b>	Plan de Passation des Marchés
<b>PRODEPECHE</b>	Projet de Développement de la Pêche
<b>PSANG</b>	Projet de Sécurité Alimentaire au Nord Guéra
<b>PTBA</b>	Plan de Travail et Budget Annuel
<b>PV</b>	Procès-verbal ou procès-verbaux
<b>RACE</b>	Responsable des aménagements de captage d'eau
<b>RAF</b>	Responsables administratif et financier
<b>RECOP</b>	Responsable de la composante organisation paysanne
<b>RB-COSOP</b>	Result Based Country Strategic Opportunities Paper
<b>RCM</b>	Radio Communautaire de Mongo
<b>RIEC</b>	Responsable Information Education et Communication
<b>RPE</b>	Rapport de Pré-Evaluation
<b>RPM</b>	Responsable de Passation des Marchés
<b>RPVA</b>	Responsable de production et valorisation agricole
<b>RSE</b>	Responsable de Suivi-Evaluation
<b>SAF</b>	Service administratif et financier
<b>SDA</b>	Schéma Directeur Agricole
<b>SEC</b>	Seuil d'épandage des crues
<b>SG</b>	Secrétariat Général
<b>SGRHA</b>	Subdivision du Génie Rural et de l'Hydraulique Agricole
<b>SIG</b>	Système d'Information et de Gestion
<b>SSE</b>	Système de Suivi Évaluation
<b>SYGRI</b>	Système de Gestion des Résultats et Impacts
<b>TCM</b>	Tableau Climatologique Mensuel
<b>TDR</b>	Termes de Référence
<b>TGR</b>	Technicien Génie Rural
<b>TTC</b>	Toutes Taxes Comprises
<b>UCEC-G</b>	Union des Caisses d'Epargne et de Crédit du Guéra
<b>UCGP</b>	Unité de Coordination et de Gestion du Projet
<b>USD</b>	Dollar Américain
<b>UTGB</b>	Unité technique et de gestion du barrage



## A. Introduction<sup>1</sup>

1. Une mission conjointe du Fonds International pour le Développement Agricole (FIDA) et du Gouvernement Tchadien s'est déroulée en République du Tchad du 25 juin au 07 juillet 2017 pour effectuer la 2ème mission de supervision du Projet d'Amélioration de la Résilience des Systèmes Agricoles au Tchad (PARSAT).
2. L'objectif global du PARSAT est de contribuer à l'amélioration durable de la sécurité alimentaire et des revenus des ménages ruraux dans la zone du Projet. Son objectif de développement est d'améliorer la résilience des systèmes agricoles et de l'économie des ménages ruraux par rapport aux Changements Climatiques et chocs externes. Le Projet s'articule autour de 2 composantes techniques: (i) Sécurisation contre les risques climatiques et intensification des productions agricoles; (ii) Valorisation des productions et appui aux activités économiques des ménages ruraux, et; (iii) d'une composante de Coordination, gestion et suivi-évaluation du Projet.
3. D'un coût total de 36,20 millions de dollars EU (17,2 millions de dollars EU de Don FIDA; 5 millions de dollars EU de Don ASAP; 7,3 millions de dollars EU de Don FEM; 6,1 millions de dollars EU de contribution de l'Etat et 0,59 millions de dollars EU d'apport des Bénéficiaires), le projet a été mis en vigueur le 17 février 2015 pour une durée de 7 ans. Ses dates d'achèvement et de clôture sont respectivement le 31 mars 2022 et le 30 septembre 2022.
4. Cette mission avait les objectifs spécifiques suivants: (i) *faire le point sur le niveau de réalisation des objectifs du PTBA 2017 par composante et la situation des principaux indicateurs du projet au 15 juin 2017; (ii) examiner les progrès techniques et financiers réalisés par le projet depuis son démarrage; (iii) examiner la pertinence et la cohérence de la stratégie d'intervention du Projet dans le contexte politique et économique du Pays et les régions d'intervention concernées avec une attention particulière sur sa capacité à répondre aux défis principaux des ménages et des producteurs ruraux ciblés; (iv) apprécier les synergies existantes et potentielles entre le PARSAT et les initiatives de développement initiées dans les mêmes zones; (v) apprécier le niveau de mise en œuvre des recommandations des missions d'appui de septembre 2016 et de supervision de novembre 2016 et; (vi) identifier les contraintes et faire des recommandations à l'Unité de Coordination et de Gestion du Projet (UCGP) pour l'amélioration des performances du PARSAT.*
5. Durant son séjour à N'Djamena, la mission s'est entretenue avec le Secrétaire Général (SG) du Ministère de l'Economie et de la Planification du Développement (MEPD), et le Secrétaire Général Adjoint (SGA) du Ministère de la Production, de l'Irrigation et des Equipements Agricoles (MPIEA).
6. Du 27 juin au 3 juillet, la mission s'est rendue dans la zone du projet, notamment dans les départements du Guéra et d'Abtouyou (région du Guéra), de Dababa (région de l'Hadjer Lamis) et du Fitri (région du Batha) en vue d'apprécier les réalisations du projet et échanger avec les différents partenaires de mise en œuvre et les bénéficiaires. Les visites de terrain ont été complétées par des réunions de travail avec les cadres du projet et les partenaires de mise en œuvre.

---

<sup>1</sup> Composition de la mission: M. Valantine Achancho, Chargé de Portefeuille, WCA/FIDA, Chef de mission, M Marcelin Norvilus, Programme Officer, WCA/FIDA, M Patrick Habamenshi, Consultant Principal, Mme Ioanna De Barros et M Youssef Brahimi, Consultants en Environnement et Changement Climatique, M Belle Sossoh Dieudonné, Consultant Agro-économie et Ingénierie de projets, M Barry Maladho, Consultant en Infrastructures rurales, M Alou Harouna Abdoul Karim, Consultant en Gestion financière, et M. Mamadou Dioulde Sow, Consultant en Passation des marchés. La partie nationale était représentée par: M. Toyoum Ngenaye, représentant du Secrétaire Général/ MPIEA, Mme Odette Madjibeye, Directrice/MPIEA, M Kampété Abdoulaye, PF/ MPIEA, M. Adoum Kellei, PF/MEP, M. Singambaye Djekounda, PF/DGMN, M. Lawé N. Prosper de la DOPEV/MEPA et M. Soumaïne Hassaballah Abdallah PF/MID. La société civile était représentée par: Mme Maimouna Moussa de la CELIAF, Mr Moussa Hassan Rahama du CNCPRT et M. Tchana Tchoui du collectif des jeunes du Guéra. La mission a travaillé en étroite collaboration avec les partenaires de mise en œuvre.

7. L'Aide-Mémoire de la mission de supervision a été partagé et discuté avec les parties prenantes pour tenir compte de leur appréciation de la situation du projet. La présentation de l'Aide-Mémoire à l'Unité de Coordination et de Gestion du Projet (UCGP) a eu lieu le 5 juillet et la restitution au Comité de Pilotage le 6 juillet 2017 à N'Djamena. Les conclusions et recommandations de la mission seront passées en revue et confirmées dans les semaines qui viennent dans une Lettre de Gestion du FIDA.

## B. Vue d'ensemble de l'exécution du PARSAT

8. Le projet a connu des avancées notables depuis la mission de supervision de novembre 2016. Cela est dû essentiellement à la mise en place partenariats de mise en œuvre qui n'avaient pu se matérialiser durant l'année 2016. Parmi les réalisations clés du 1er semestre 2017, on peut citer pour la Composante 1 l'aménagement de 96% des aménagements prévus pour les cultures maraiches, pluviales et de décrue (1248,3 ha sur les 1299 ha); le démarrage de la mise en place de Champs Ecoles Paysans (CEP) dans ces aménagements. La mission a également noté avec satisfaction que toutes les semences fournies aux CEP pluviaux ont été produites par des producteurs semenciers encadrés par l'ex PADER-G. Pour la Composante 2, vingt-deux (22) magasins communautaires sont en cours de construction, ce qui permettra au projet d'atteindre 80% des objectifs assignés dans le Document de conception du projet (DCP). *La mission a toutefois insisté sur l'importance de synchroniser les investissements en matière d'infrastructures (hard) avec la structuration et le renforcement des capacités des bénéficiaires (soft) afin de permettre une appropriation rapide des investissements et se donner toutes les chances de leur durabilité.*
9. Les taux de réalisations physiques des activités sont de 43.3% par rapport au PTBA 2017 et 24.86% au regard des cibles du DCP, ce qui est globalement satisfaisant. Pour ce qui est des taux par rapport aux prévisions du premier semestre, le projet a atteint les résultats suivants au 30 juin 2017:

Composante	Taux de réalisation du 1 <sup>er</sup> semestre
Composante 1	71%
Composante 2	64%
Composante 3	58%
<b>Moyenne totale</b>	<b>67%</b>

10. Sur le plan financier, au 30/06/2017, le taux de décaissement sur les financements FIDA, ASAP, FEM et Etat sont respectivement de 26.35%, 14.95%, 14.78% et 13%. Le taux de décaissement effectif du PARSAT, hors avance initiale, est de 19%, il est jugé « Modérément satisfaisant ». Les décaissements ont été pénalisés d'une part, par le délai d'environ 6 mois accusé dans la mise en place des équipes de projet après l'entrée en vigueur et d'autre part, par le retard accusé dans la signature des conventions avec les opérateurs de mise en œuvre (processus de passation de marchés longs). Cette situation a négativement affecté les prévisions de dépenses telles que projetées à la Conception. Les dépenses cumulées du Projet sont évaluées à 16% des projections des dépenses estimées à la Conception; le DCP prévoyait 22% à la fin de la 2e année. L'exécution financière du PTBA 2017 est « modérément insatisfaisant » (43%). Dans l'ensemble, le risque fiduciaire associé au projet a été évalué faible.
11. S'agissant des mesures convenues de la supervision de novembre 2016, 63% des recommandations sont entièrement exécutées et 31% partiellement mises en œuvre.
12. La mission a par ailleurs constaté que les activités des différentes composantes n'intègrent pas explicitement lors de leur programmation tous les aspects environnementaux et climatiques. La mission a pu échanger avec le consultant recruté aux fins d'élaboration d'un Cadre de Gestion Environnemental et Social (CGES) sur le contenu et la forme dudit document. *La mission a*



*insisté sur l'importance d'identifier les enjeux environnementaux directement liés aux activités du projet. Le CGES doit constituer un document interne qui encadre toutes les activités du projet du point de vue de son impact environnemental et social. A cette fin, la mission recommande de finaliser au plus vite le CGES et définir, sur cette base, une procédure interne garantissant la prise en compte des risques environnementaux et climatiques.*

Mesure convenue	Responsabilité	Date convenue
Planifier et synchroniser la programmation des investissements en matière d'infrastructures (hard) avec la structuration et le renforcement des capacités des bénéficiaires (soft)	RSE Tous les Responsables de Volet Tous les CA	Immédiat et continu
Finaliser l'élaboration du CGES du projet et sur cette base, définir une procédure interne garantissant la prise en compte des risques environnementaux et climatiques	RSE	Immédiat

## C. Produits et effets

### Composante 1 « Sécurisation contre les risques climatiques et intensification des productions agricoles »

#### Sous-composante 1.1 « Amélioration du captage et de la gestion de l'eau agricole »

13. Dans le cadre du PTBA 2017, le projet s'est fixé un objectif de 1299 ha à aménager. Le tableau ci-dessous récapitule les réalisations au 15 juin 2017:

	Prévisions	Réalisations	%
Cultures maraichères	99 ha	34,3 ha	34.6%
Cultures de décrue	600 ha	594 ha	99%
Cultures pluviales	600 ha	620 ha	103%
<b>Total</b>	<b>1299 ha</b>	<b>1248,3 ha</b>	<b>96%</b>

14. **Sites maraichers.** Les travaux de préfabrication de buses pour 120 puits sont en cours ainsi que le démarrage de l'exécution de 9 captages de sources. Cependant les travaux s'exécutent en l'absence du conducteur des travaux et de la mission de contrôle. Dans le cas précis de la source de Kindji, la mission note un risque élevé d'ensablement du périmètre. La mission a également noté une inadéquation entre le planning des travaux et le calendrier agricole qui rend difficile la mobilisation de la main-d'œuvre communautaire pendant la période de semis et la gestion des délais contractuels avec les PME pour l'ensemble des infrastructures. La mission a également noté une faible mise en valeur des périmètres antérieurement aménagés.
15. Au niveau des sites visités, la mission a noté l'existence de Comités de gestion des Aménagements (COGEA) avec lesquels, elle a eu des échanges qui ont permis de montrer un besoin de retour d'informations sur les décisions prises à la fin du processus de sélection des sites et des bénéficiaires. La finalisation de la convention de partenariat avec la Subdivision du Génie Rural et de l'Hydraulique Agricole (SGRHA) de Mongo lui permettra d'accompagner le PARSAT avec plus d'efficacité en renforçant les équipes des Techniciens du Génie Rural (TGR) du Projet qui sont souvent sollicités sur plusieurs chantiers au même moment.
16. **Cultures pluviales.** Les aménagements ont été réalisés avec l'approche HIMO et des techniques innovantes comprenant: (i) le labour associé à un apport en matière organique, en collaboration avec le Programme National de Sécurité Alimentaire (PNSA). (ii) la construction de diguettes en terre, (iii) les techniques du zaï et de demi-lune. Ces techniques anciennement connues et appréciées par certains exploitants pourraient donner des résultats intéressants si

elles sont mises en œuvre dans le respect du calendrier agricole et à temps avec une implication des bénéficiaires. La mission a noté que certains sites visités pourraient être inaccessibles à partir de la mi-juillet entraînant une interruption de l'encadrement des opérateurs.

17. **Cultures de décrue.** Les aménagements ont également été faits avec l'approche HIMO (y inclus la construction de diguettes). Vu que ces aménagements hydro-agricoles ont transformé les espaces physiques et modifié les conditions d'exercice des activités agricoles et pastorales, *il résulte la nécessité d'une réorganisation des modes de gestion et de contrôle de ces espaces dans un souci de préserver la cohésion sociale et de s'assurer que les gains et les pertes de pouvoirs socio-économiques des différents groupes sociaux en présence et surtout du groupe cible du projet soient pris en compte.*
18. L'opération d'aménagement physique est, dans ce cas, la plus simple à faire et le plus délicat reste la distribution des parcelles et la gestion de la dimension humaine qui est l'enjeu dans cette opération.
19. **Conservation des Eaux et des Sols (CES).** La mission a constaté la réalisation de différentes techniques de CES sur les sites aménagés telles que les diguettes en terre et l'introduction du zaï. La mission a pu visiter les sites de captage de source de Kindji et des puits maraichers de Yao et a observé la dégradation de leur environnement (ensablement des bas-fonds au niveau des sources, activités illégales de fabrication de briques à proximité des puits). Les sols des périmètres de culture pluviale et de décrue sont par ailleurs nus et les diguettes réalisées ne sont pas fixées par des plantations d'espèces rampantes ou ligneuses. La mission souligne que les aménagements doivent être réalisés dans une perspective de durabilité. A cette fin le projet devrait prendre les mesures appropriées pour protéger ces investissements, notamment par la plantation d'espèces pérennes au sein des périmètres aménagés, ce qui contribuera d'une part à la fertilisation des sols et, d'autre part, à la réduction de l'érosion. Ces innovations devraient être présentées et explicitées dans l'ensemble des contenus de formation, et pourraient, selon le cas, être prises en charge par les communautés villageoises, moyennant par exemple la mise en place de petites pépinières. *La mission recommande d'introduire de nouvelles techniques de restauration des sols, de lutte contre l'ensablement et la perte de fertilité des sols par l'introduction de haies vives, la fixation mécanique des dunes et/ou la plantation d'espèces rampantes et ligneuses. La mission attire l'attention sur la nécessité, pour ces aspects particuliers, d'impliquer au maximum les communautés locales et collaborer étroitement avec les services déconcentrés des Eaux et Forêts dans le cadre de la réglementation en vigueur afin de bénéficier de l'expertise de ces services techniques. Cette collaboration devra être précisée dans le Protocole d'Accord entre le projet et le Ministère de l'environnement et de la Pêche.*

Mesure convenue	Responsabilité	Date convenue
<b>Aménagement des sites maraichers</b>		
Caler la période de fonçage des puits entre mars et mai	RACE/RPM/RAF	Immédiat /continu
Mobiliser les structures d'encadrement pour une mise en valeur effective de tous les sites aménagés	RPVA/RACE	Immédiat/continu
Faire mobiliser le conducteur des travaux dans les meilleurs délais et renforcer le dispositif d'encadrement par un technicien GR expérimenté	RACE/TGR/Coordo	Immédiat
Prévoir des mesures de protection environnementales du site de Kindji	ASE CC	30 Sept 2017
Finaliser la convention avec la subdivision du GR de Mongo afin d'assurer le suivi et contrôle des chantiers et préparer le suivi des investissements post-projet	Coordo	Immédiat
<b>Aménagement de cultures pluviales</b>		
Exiger aux opérateurs d'accompagnement la mobilisation du personnel et la continuité du service d'encadrement avec les moyens de locomotion appropriés	Coordo/RPVA	Immédiat
<b>Cultures de décrue</b>		
Accompagner le processus d'attribution des parcelles par catégorie aux bénéficiaires	CA/ NAGDARO, FIKIRNA	Immédiat
Accompagner la mise en valeur avec mise à disposition d'intrants et de conseils agricoles	RPVA/CA	Immédiat
<b>Environnement et gestion des ressources naturelles</b>		
Diversifier les mesures de protection des aménagements réalisés	RVPA	Immédiat et continu

## **Sous-composante 1.2 « Intensification de systèmes de production résilients »**

### **Volet A: Formation des producteurs sur l'amélioration des itinéraires techniques**

20. Dans le cadre de l'intensification des systèmes de production agricole, le projet a prévu la mise en place des champs école paysans (CEP) avec l'appui de deux opérateurs d'accompagnement, MOUSTAGBAL pour la région du Guéra, et l'Association pour le Développement Rural du Batha (ADRB) pour les départements de Dababa (Hadjer Lamis) et Fitri (Batha). Pour le moment, seul l'opérateur MOUSTAGBAL est opérationnel sur le terrain; ADRB accuse un retard dans le démarrage effectif de ses activités.

21. Le tableau ci-dessous récapitule les réalisations en matière de CEP (au 30 juin 2017):

CEP	Prévision PTBA 2017	Réalisations	%
Cultures pluviales,	48	32	66
Cultures de décrue	52	18	35
Maraichage	45	-	0
Petit élevage	20	10	50
<b>Total</b>	<b>165</b>	<b>60</b>	<b>36%</b>

22. En ce qui concerne les cultures pluviales et de décrue, les enseignements portent essentiellement sur la conduite des itinéraires techniques des variétés précoces et résistantes aux stress hydriques et aux attaques des déprédateurs notamment les oiseaux granivores. Il s'agit de la variété locale du sorgho Mara Guisséré, et des nouvelles variétés d'arachide (fleur 11), de sorgho (S35) et de sésame (S42).

23. La mission a constaté que les parcelles dédiées aux CEP ont été choisies au sein des espaces aménagés par le projet. Les ONG contractées par le projet ont réalisé des actions de

- sensibilisation sur les questions environnementales et les risques climatiques. La mission a cependant constaté que ces actions ont un caractère trop général et ne sont pas suffisamment ciblées sur les besoins propres des bénéficiaires. La mission recommande que les contenus de formation incluent des modules sur les mesures de Conservation des Eaux et des Sols (CES), ainsi que sur la gestion de la ressource en eaux. La mission recommande également que des échanges d'expérience puissent être organisés avec des projets ayant la même approche.
24. La mission a constaté que les animateurs des CEP sont encore en train d'être formés alors que les CEP pluviaux ont déjà commencé. La mission insiste que pour les futurs CEP, *les animateurs doivent être formés et déjà évalués avant de lancer les CEP afin d'éviter le manque de préparation des bénéficiaires constatés au démarrage dans ce premier cycles de CEP*. La mission recommande en outre: (i) *d'élaborer les protocoles des CEP par type de culture faisant ressortir de manière bien précise les pratiques culturelles nouvelles à être démontré aux apprenants;* (ii) *d'élaborer les budgets financiers prévisionnels pour chacune des cultures ou système de cultures du CEP de manière à bien ressortir les bénéfices attendus;* (iv) *d'envisager la diversification des thèmes à démontrer dans les CEP en considérant notamment la rotation des cultures, l'association de céréales et légumineuses et l'intégration agriculture-élevage;* (v) *l'ONG ADRB doit accélérer le déploiement des encadreurs pour le démarrage effectif des activités sur le terrain.*
25. **Formations techniques spécialisées.** Il était prévu d'identifier les producteurs les plus entreprenants et innovants qui devraient jouer le rôle de leader pour la mise en œuvre et la propagation d'innovations techniques au sein de leur milieu. Les producteurs leaders ont été identifiés mais leur formation n'a pas encore eu lieu. La mission recommande d'accélérer le processus de formation des leaders paysans. Les modules de formation devraient intégrer les thèmes suivants: (i) fertilité du sol et techniques agro-écologiques, calendrier et techniques culturelles adaptés aux aléas climatiques; (ii) gestion de l'exploitation familiale et intégration agriculture-élevage (utilisation des sous-produits); (iii) gestion intégré des maladies et ravageurs et; (iv) sélection participative et conservation des semences.
26. **Formation et accompagnement en développement organisationnel des OP de production**  
Il est prévu dans ce cadre de renforcer la structuration et les capacités des organes de gouvernance des Organisations Paysannes (OP). La mission a constaté que les formations ne sont pas encore déclenchées. *A cet effet, la mission recommande d'initier la formation des producteurs en développement organisationnel*. Ces formations devront être axées sur: la préparation des plans de campagne et du plan de trésorerie, la prévision des intrants et leur approvisionnement, la gestion de matériel communautaire et des programmes de travail, la recherche des services et d'informations nécessaires mais non disponibles au sein de l'OP, la tenue d'Assemblées Générales et le devoir de rendre des comptes aux membres.
27. **Visites d'échange entre les producteurs.** Les visites d'échange ont pour objectifs de permettre aux producteurs les plus dynamiques de découvrir et de s'approprier plus facilement des innovations pratiquées ailleurs, mais dans un environnement qui est proche du leur. Ces visites concernent autant la découverte de nouvelles techniques que des méthodes d'organisation et de gestion plus performantes. Dans ce cadre, quelques producteurs dynamiques maraichers ont été identifiés pour une visite d'échange qui aurait dû s'effectuer en février 2017 dans la Région du Ouaddaï. Malheureusement cette visite n'a pas eu lieu. *La mission recommande de réaliser sans délais cette visite et de démarrer rapidement le processus de mise en œuvre d'autres visites d'échanges prévues dans le PTBA 2017.*
28. **Formation et Visites d'échanges sur le leadership féminin.** Dans le PTBA 2017, le projet a prévu la formation de 20 leaders féminins. Les termes de référence pour l'organisation de ladite session ont été élaborés et soumis récemment au FIDA. Les formations seront menées par la Cellule de Liaison et d'Information des Associations Féminines (CELIAF). La formation de leaders féminins est prévue en octobre 2017 et la visite d'échange est prévue en novembre 2017.

**Volet B: Accès aux semences et intrants vétérinaires**

29. **Formation des producteurs multiplicateurs de semences.** Un total de 112 semenciers – 91 qui étaient encadrés par le PADER-G et 21 nouveaux – ont été formés en techniques de multiplication et de conservation de semences. Les anciens semenciers ont approvisionné tous les CEP qui ont démarré en semences de sorgho (S35, Mara Guisséré), d'arachide (Fleur 11), et de sésame (S42).
30. En ce qui concerne la mise en réseau des semenciers, il existe déjà dans la Région du Guéra une fédération de semenciers comprenant quatre groupements. *A cet effet la mission recommande d'organiser en groupement les semenciers de Dababa et de Fitri et de les mettre en réseau avec la fédération du Guéra.*
31. **Test d'adaptation variétale en milieu paysan.** Dans le cadre de développement de variétés vivrières *adaptées*, l'ITRAD a procédé à l'identification d'une douzaine de cultivars locaux prometteurs. Au total 19 tests d'adaptation concernant 6 variétés de sorgho, de mil, de sésame et d'arachide sont mis en place par les paysans sous l'encadrement des opérateurs et la supervision de l'ITRAD. Le niveau d'exécution est satisfaisant.
32. **Formation et appui à l'émergence d'auxiliaires de santé animale pour le petit élevage.** Les auxiliaires d'élevage féminins (61 au total) ont été sélectionnés avec l'appui de secteurs d'élevage et confirmés par la Direction de l'organisation des professionnels de l'élevage et de la vulgarisation (DOPEV). La formation des auxiliaires prévue en mai a été reprogrammée en octobre 2017. Le processus d'acquisition de trousseaux vétérinaires est très avancé. La livraison de trousseaux est attendue au cours du mois de juillet. Ces trousseaux comprennent les matériels et les produits de traitements curatifs et préventifs. La dotation des auxiliaires en kit est prévue après la formation. *A cet effet, la mission recommande de produire un manuel de gestion de kits en concertation avec les acteurs et les opérateurs de mise en œuvre qui doit préciser le mode de gestion et la stratégie de renouvellement de stock de produits vétérinaires.*

Mesure convenue	Responsabilité	Date convenue
<b>Volet A Formation des producteurs sur l'amélioration des itinéraires techniques</b>		
<b>CEP:</b> (i) Elaborer les protocoles de conduite de CEP par type de culture faisant ressortir de manière bien précise les pratiques culturales nouvelles à être démontrées aux apprenants ainsi que les bénéfices attendus; (ii) suivre rigoureusement la mise en œuvre des activités contenues dans les protocoles; (iii) élaborer les budgets financiers prévisionnels pour chacune des cultures ou système de cultures du CEP de manière à bien démontrer les bénéfices attendus et (iv) envisager la diversification des thèmes à démontrer dans les CEP (rotation des cultures, association de céréales et légumineuses, intégration agriculture-élevage).	RPVA/ MOUSTAGBAL ADRB Consultant CEP	Immédiat et continu
<b>ONG ADRB.</b> Accélérer le déploiement des encadreurs pour le démarrage effectif des activités sur le terrain.	RPVA/ADRB	Immédiat
<b>Formation techniques spécialisées et visites d'échanges:</b> (i) accélérer le processus de formation technique des leaders paysans et d'initier leur formation en développement organisationnel et (ii) relancer la réalisation de la visite d'échanges en cours et démarrer rapidement le processus de mise en œuvre d'autres visites d'échange prévues dans le PTBA 2017.	RPVA	Immédiat
<b>Aspects environnement et CC.</b> Intégrer systématiquement les problématiques environnementales et climatiques dans les contenus des CEP.	RPVA et ASE CC	Immédiat et continu
<b>Volet B. Accès aux semences et intrants vétérinaires</b>		
<b>Semences.</b> Organiser en groupement les semenciers de Dababa et de Fitri et de les mettre en réseau avec la fédération du Guéra.	RPVA	
<b>Formation et appui à l'émergence d'auxiliaires de la santé animale pour le petit élevage:</b> (i) accélérer le processus de formation et de dotation de kits de santé animale; (ii) produire un manuel de gestion de kits en concertation avec les acteurs et les opérateurs de mise en œuvre qui doit préciser le mode de gestion et la stratégie de renouvellement de stock de produits vétérinaires.	RPVA/ ADRB Moustagbal DOPEV	Immédiat et continu

### **Sous-composante 1.3 « Mesures transversales d'accompagnement »**

33. Pour rappel, cette sous-composante comprend deux volets de mesures transversales: (i) les mesures éducationnelles; et (ii) les mesures d'information et de suivi climatiques.

#### **Volet d'activités « Mesures éducationnelles »**

34. **Alphabétisation.** La mission a constaté avec satisfaction que la Fédération des Associations pour la Promotion des Langues du Guéra (FAPLG) a pu commencer les formations dès le mois de janvier et mener toutes les activités prévues dans son partenariat. Le premier cycle a été complété à travers les 6 départements de la Zone d'Intervention du Projet (ZIP), et ce juste avant le début des pluies (juin). Le projet a ainsi pu mener les activités suivantes dans les derniers 6 mois à travers ce partenariat avec la FAPLG: (i) le recyclage de 5 encadreurs; (ii) la réimpression et distribution de manuels didactiques (1 200 livrets de lecture de premier niveau, 700 livrets de lecture de deuxième niveau et 420 livrets de calcul) (iii) l'animation et suivi des centres d'alphabétisation. La campagne 2017 a bénéficié à 2235 auditeurs dont 66% de femmes.

35. La mission a constaté un fort engouement de la part des bénéficiaires et une demande grandissante pour cet appui. La mission a été informée que dans certaines localités, des représentants de services publics locaux se sont joints aux centres de formation, ce qui permet déjà un rapprochement entre les bénéficiaires et les agents qu'elles côtoient tous les jours dans leurs activités économiques et publiques diverses.

36. **Education nutritionnelle.** A titre de rappel, le partenariat avec la Direction de la Nutrition et de la Technique Alimentaire (DNAT) est un des premiers partenariats mis en place par le PARSAT (2016). A travers ce partenariat, le projet a déjà pu accumuler un certain nombre d'acquis: *(i) formation de 30 animatrices communautaires de nutrition des 6 départements de la zone d'intervention; (ii) sensibilisation des villages sur la prévention de malnutrition; et (iii) dépistage et référencement des enfants malnutris.*
37. Près de 6 000 personnes – dont 78% de femmes et 22.6% jeunes filles – dans les 30 villages ciblés par le projet ont été sensibilisés sur différentes thématiques y inclus l'alimentation du jeune enfant, les maladies de l'enfance, la vaccination, la supplémentation en fer et Vitamine A; la nutrition de la femme enceinte et femme allaitante et la consommation du sel iode et le VIH/SIDA. Durant ce premier semestre 2017, 1228 enfants ont été recensés dont 487 référencés vers les centres de santé prenant en charge de malnutris. Le projet a en outre identifié 70 nouveaux villages susceptibles de bénéficier des activités d'éducation nutritionnelle.
38. Le PARSAT venant d'être affecté par le décès du responsable du volet nutrition, *la mission recommande aux antennes de rester en contact avec les animatrices des villages ciblées, de couvrir leurs indemnités s'il y a lieu dans cette période transitoire, en attendant d'identifier et recruter un nouveau responsable.*
39. **Education environnementale.** Concernant l'éducation environnementale en milieu scolaire le projet a soutenu la création de 27 « clubs environnement ». Ces clubs sont en phase de démarrage et les activités qui y seront développées à partir de la prochaine année scolaire porteront sur la création de pépinières, de jardins scolaires. Il est aussi prévu de produire d'un livre illustré pour les enfants. Le projet prévoit un dispositif d'apprentissage des professeurs volontaires concernés sur les questions environnementales. *La mission recommande de renforcer cette activité par l'introduction de mesures d'émulation, la mise en réseau des clubs et la création d'un espace d'échange et de communication au niveau du site web PARSAT.*

#### **Volet d'activités « Mesures d'information et de suivi climatiques »**

40. **Centre International de Recherche en Agroforesterie (ICRAF<sup>2</sup>).** Suite à une mission exploratoire de l'ICRAF fin 2016, une Convention a été signée au 1<sup>er</sup> trimestre 2017. Elle s'articule autour de deux axes: l'installation et la caractérisation de sites dits "SENTINELLES" et la mise en place et la gestion du SIG du PARSAT. La mise en œuvre de cette convention a pris un retard important qui impacte la capacité du projet à disposer des outils cartographiques. La mission a contacté ICRAF et organisé le 4 juillet une réunion via Skype sur ce sujet. Il a été convenu que l'ICRAF communiquera un plan de travail annuel détaillé indiquant les produits et les résultats attendus. Une mission ICRAF est par ailleurs prévue avant fin juillet. L'objectif de cette mission sera de finaliser le choix des sites sentinelles en fonction des zones prioritaires du PARSAT et de former l'équipe sur l'utilisation des logiciels de base.
41. *La mission insiste sur la nécessité que l'ICRAF: acquiert le matériel informatique (ordinateurs, GPS et logiciels), configure ce matériel pour qu'il soit opérationnel fin juillet; fournisse les données satellites et autres, nécessaires à la mise en place du SIG; prenne en compte la nécessité que le système mis en place soit accessible aux services concernés du MEP, au Centre de Documentation et d'Information Géographique du Ministère de l'Eau et de l'Assainissement; que le choix des sites SENTINELLES inclut des sites témoins et puisse intégrer les données météorologiques. D'autre part le projet devra avoir un rôle proactif pour avoir accès aux bases de données existantes au niveau national et d'enregistrer systématiquement les données GPS des aménagements réalisés. Le projet devrait utiliser l'opportunité de l'appui de l'ICRAF pour développer un partenariat avec les universités nationales concernées et les impliquer dans le traitement des données et la diffusion des résultats.*

---

<sup>2</sup> International Centre for Research in Agroforestry.

42. **Direction Générale de la Météorologie Nationale (DGMN).** Conformément aux recommandations de la précédente mission de supervision de novembre 2016, le budget de la convention avec la DGMN relative à la mise en place d'un réseau de collecte des données météorologiques dans la zone du projet a été revu à la baisse. Le matériel pour la réhabilitation des stations est en cours d'acquisition et devrait être réceptionné prochainement. A ce jour 6 bulletins décennaires, 2 calendriers des dates de semis et 1 bulletin de prévision saisonnière ont été produits. Pour sa part le projet a engagé une réflexion sur les modalités de diffusion de l'information météorologique en direction des communautés rurales et des paysans. Il envisage notamment l'utilisation des sms et des démarches doivent être engagées en ce sens par la DGMN auprès des opérateurs téléphoniques concernés. *La mission recommande d'accélérer l'acquisition du matériel de réhabilitation des stations au vu de la vétusté des équipements existants, de s'assurer de leur protection au niveau des stations, et d'appuyer par ailleurs la DGMN dans la négociation avec les opérateurs téléphoniques pour ce qui concerne la diffusion des informations météorologiques.*

Mesure convenue	Responsabilité	Date convenue
<b>Education nutritionnelle.</b> Faire suivi des animatrices dans la période transitoire	RCOP, Antennes	Immédiat
<b>Suivi Environnemental.</b> ICRAF devra apporter un soutien logistique au PARSAT pour l'acquisition du matériel et des données informatiques, pour améliorer l'accès à Internet	Coordo, RAF, RSE,	Immédiat

## Composante 2 « Valorisation des productions et appui aux activités économiques des ménages ruraux »

### Sous-composante 2.1 « Désenclavement des zones de production »

43. De manière générale le niveau de mise en œuvre de cette sous composante est satisfaisant. Une étude de faisabilité technique portant sur 394 km de pistes rurales repérés et dont les résultats devraient permettre d'identifier 107 points critiques et 108 km de pistes à réhabiliter a été lancée. Les travaux de recherche et de localisation des zones d'emprunts avec prélèvements d'échantillons suivis des essais au laboratoire sont achevés. Un rapport provisoire est disponible avec un projet de DAO totalisant 359,5km repartis en 4 lots. L'atelier de validation du rapport provisoire est programmé pour le 13 juillet 2017. *La mission recommande que, même en l'absence de cadre de gestion environnementale et social (voir les orientations sur ce sujet en Annexe), des dispositions soient prises pour s'assurer que l'impact environnemental est intégré dans la rédaction des contrats, y inclus les couts y afférents. L'ASE CC devrait être impliqué pour formuler des recommandations pour l'identification des mesures de préservation de l'environnement.*
44. La mission a toutefois noté que, dans le cadre d'un avenant avec le PADER-G, le projet a réalisé 9 points critiques et réhabilité 1,5 km de piste qui n'étaient pas prévus dans le PTBA 2017.



Mesure convenue	Responsabilité	Date convenue
Restituer les résultats des études de faisabilité technique aux communautés bénéficiaires et engager le processus de recrutement des prestataires	RACE/opérateurs/CA	Immédiat
Lancer AMI et DP et DAO en année N-1 de manière à anticiper le recrutement des prestataires, Bureaux d'études et PME et à respecter les délais sans chevauchement avec le calendrier agricole	RPM/RACE	Immédiat et Continu
<b>Ordre de service pour le démarrage des travaux:</b> <i>procéder de façon systématique à l'envoi au prestataire retenu d'un ordre de service de démarrer les travaux en dehors de la notification définitive qui lui est adressée après approbation du marché</i>	RPM/ARPM	Immédiat

### Sous-composante 2.2 « Appui au stockage »

45. Les travaux de construction de 22 magasins communautaires dont 13 d'une superficie de 150 m<sup>2</sup>, 6 de 120 m<sup>2</sup>, et 3 de 105 m<sup>2</sup> avec blocs de latrines sont en cours et comprennent un espace pour le bureau du comité de gestion, un espace pour le stockage féminin et un autre pour le stockage mixte. Les implantations des chantiers ont eu lieu pour la plupart au mois de juin qui correspond au démarrage de la campagne agricole. Les travaux sont exécutés par des PME avec une mobilisation de la main d'œuvre communautaire non qualifiée pour la collecte des agrégats et le contrôle assuré par des Bureau de contrôle qui étaient présent sur les chantiers au moment du passage de la mission. Par ailleurs, il a été constaté sur plusieurs sites visités, qu'il n'y avait pas d'actes de donation des parcelles ni de bornage des sites. La mission a échangé avec les bureaux de contrôle, les TGR, les comités de gestion des magasins (COGEM) et a apprécié la bonne qualité des travaux. A l'achèvement de ces 22 magasins en cours, le PARSAT aura exécuté 80% de l'objectif du DCP.
46. A ce stade, les stocks initiaux des nouveaux magasins de céréales ont effectivement été constitués avec l'apport des bénéficiaires à hauteur de 25%. Cependant les modalités de remboursement de stock de soudure diffèrent d'un magasin à un autre. A cet effet, *la mission recommande: (i) d'accélérer le processus de finalisation du manuel de gestion de magasin en vue d'harmoniser les conditions de remboursement des stocks initiaux des banques de soudure; (ii) de sensibiliser les bénéficiaires sur la multifonctionnalité d'un magasin (banque de soudure, warrantage, commercialisation de produits, stockage de produits, location de petits matériels agricoles etc.); (iii) d'organiser la formation des comités sur la gestion technique et financière; (iv) d'organiser la formation des Comité de Gestion (COGES) sur les techniques de stockage dans un magasin; et (v) d'organiser de visites d'échanges inter-magasins.*

Mesure convenue	Responsabilité	Date convenue
Caler la période d'exécution des travaux avant la saison des pluies afin d'obtenir un meilleur captage (entre février et juin)	RACE/RPM/RAF/CA	Immédiat et continu
Régulariser les actes de donation et bien matérialiser les limites des sites	CA/CGM	Immédiat et continu
Accélérer le processus de finalisation du manuel de gestion des magasins en vue d'harmoniser les conditions de remboursement pour la banque de soudure	RPVA/Fédération des Banques de Céréales du Guéra (FBCG)	Immédiat
Sensibiliser les bénéficiaires sur la multifonctionnalité d'un magasin (banque de soudure, warrantage, commercialisation de produits, stockage de produits, location de petits matériels agricoles, etc.)	RPVA/FBCG	Immédiat
Organiser la formation des comités sur la gestion technique et financière et organiser de visites d'échanges inter-magasins	RCOP/FBCG	Immédiat
Organiser la formation des COGES sur les techniques de stockage dans un magasin	RCOP/FBCG	Immédiat

### **Sous-composante 2.3 « Appui aux activités économiques des ménages »**

47. Le projet appui les activités génératrices de revenus à travers la formation, l'accompagnement technico-économique et la dotation en capital productif aux bénéficiaires, afin de développer une activité économique rentable pendant la période de contre saison. Le PTBA 2017 prévoit l'appui de 100 microprojets.
48. Dans ce cadre, sept des huit conseillers en entreprise prévus ont été recrutés et déployés. Le processus de recrutement a été lancé pour le poste de Superviseur et le huitième Conseiller en Entreprise (CE) prévus dans le PTBA. Un état des lieux des technologies de transformation à promouvoir dans le cadre des Activités Génératrices de Revenus (AGR) a été réalisé. Des séances de sensibilisation des bénéficiaires ont été conduites.
49. Près d'une centaine de microprojets ont été montés dont seul 30 ont été approuvés et attendent le financement. Ces microprojets concernent: l'extraction d'huile, le fumage de poisson, l'apiculture, la transformation de légumes. La mission a constaté que les AGR retenues concernent à la fois les individus et les groupements. *A cet effet, la mission recommande de rapidement finaliser les modalités de gestion des équipements des AGR collectives et de s'assurer que ces activités se réalisent en tenant compte de leur impact sur l'environnement.*
50. La plupart des producteurs expriment un grand besoin en fonds de roulement pour la conduite de leurs microprojets. A cet effet, la mission a tenu une séance de travail avec l'Union des Caisse d'Epargne et de Crédit du Guéra (UCEC-G) pour examiner les possibilités de financement de fonds de roulement des bénéficiaires. Il ressort de ces échanges que l'UCEC-G a exprimé sa disponibilité pour le financement des fonds de roulement des bénéficiaires des AGR. Un point de service a déjà été ouvert à Ati dans le Batha. Les réflexions devront se poursuivre pour couvrir le Dababa, seul département restant de la zone du projet. En ce qui concerne la mise en œuvre des AGR, *la mission recommande: (i) de sensibiliser les bénéficiaires en vue de la mobilisation de leurs contributions financières; (ii) d'organiser une séance de travail entre l'UCEC-G et les conseillers en entreprise sur les modalités de mise en œuvre de financement de fonds de roulement; et (iii) d'accélérer le processus de financement effectif des AGR.*

Mesure convenue	Responsabilité	Date convenue
Finaliser les modalités de gestion des équipements des AGR collectifs avant le financement des microprojets	RCOP/CE, UCEC-G	Immédiat
Sensibiliser les bénéficiaires en vue de la mobilisation de leurs contributions financières	RCOP/CE, UCEC-G	Août 2017
Organiser une séance de travail entre l'UCEC-G et les conseillers en entreprise pour les modalités de mise en œuvre de financement de fonds de roulement	RCOP	Immédiat
Accélérer le processus de financement effectif des AGR	Coordo, RCOP	Immédiat

## **D. État d'avancement de l'exécution du PARSAT**

### **Coordination et gestion.**

51. **Gestion du projet.** Comme recommandé par la mission d'appui de Septembre 2016, l'UCGP a recruté un consultant pour procéder à l'évaluation de la performance du personnel cadre du PADER-G et du PARSAT. L'évaluation a eu lieu au premier trimestre 2017 (28 février au 29 mars 2017). L'évaluation du personnel a conclu que quatre cadres avaient des compétences jugées en deçà des attentes pour les postes occupées. Le contrat de trois de ces cadres arrivés à terme n'ont pas été renouvelé et les vacances de postes ont déjà été publiés. Il s'agit du Chef d'antenne et l'Assistant-Comptable d'Amdjamena Bilala, et l'Assistante du Coordonnateur.

52. S'agissant de la Responsable en charge du Genre dont le contrat arrive à échéance le 22 juillet 2017, la mission note que le recrutement pour ce poste ayant été infructueux au départ, l'UCGP avait opté de recruter un cadre de profil sociologue ce cadre qui avait postulé à un autre poste. Le projet s'était engagé à renforcer les capacités de cette dernière dans les domaines du ciblage et du genre. Toutefois, l'évaluation du personnel a été menée quand ce renforcement des capacités était à peine amorcé. La mission a également constaté que les absences répétées de cette dernière pendant l'année écoulée pouvaient se justifier du fait de la particularité de sa situation personnelle. Cette situation ayant évolué, *la mission recommande de renouveler son contrat sur une période de probation allant jusqu'en fin décembre 2017.*
53. *La mission recommande également au projet de mettre en place un plan de renforcement des capacités du personnel sur les aspects relevés par le consultant. Le plan de renforcement des capacités devra également adresser les faiblesses relevées par la mission de supervision sur les différents volets du projet.*
54. La mission a été informée que l'intérim du Chef d'antenne d'Amdjamena Bilala est assuré par l'assistant en suivi-évaluation du siège, qui cumule cet intérim avec ses propres fonctions. La mission estime que cette solution n'est pas efficiente car elle impose des va et vient du cadre entre Mongo et Amdjamena Bilala. Cet arrangement crée en outre un surcroît de travail pour cet agent, alors que les missions d'appui et de supervision de septembre et novembre 2016 avaient déjà constaté qu'un seul ASE à Mongo ne permettait que difficilement d'assurer le suivi opérationnel des trois départements de la région du Guéra. La mission constate également qu'aucune disposition formelle n'a été prise pour ce qui est de la gestion comptable de l'antenne.
55. *La mission recommande d'accélérer les nouveaux recrutements et, dans l'entretemps, de confier l'intérim au Chef d'Antenne de Dababa et l'intérim de la gestion des opérations comptables de l'antenne du Fitri à l'Assistant-Comptable (AC) de l'antenne de Dababa.*
56. Le rapport d'évaluation du personnel a également fait cas du fait que pratiquement aucun cadre n'établit de façon rigoureuse et formelle un programme de travail individuel lui fixant les résultats sur lesquels il (ou elle) s'engage personnellement au cours de l'année. *La mission insiste sur l'urgence de mettre en œuvre la recommandation du rapport d'évaluation d'établir ces plans de travail individuels et de les annexer à leur contrat pour servir de base d'évaluation des performances de chaque employé.*
57. En 2016, en l'absence de partenaires de mise en œuvre, les cadres du projet s'étaient retrouvés à conduire toutes les activités de terrain. Comme tous les partenariats sont maintenant en place et effectifs, la mission attire l'attention de l'UCGP sur la nécessité de s'assurer que les cadres ne se retrouvent pas à mener des activités qui devraient être du ressort des partenaires. *Il est attendu de l'UCGP de planifier et programmer les activités, de mobiliser les ressources nécessaires et d'assurer le **suivi et contrôle de qualité** des interventions menées par les partenaires.*
58. **Bureaux de Mongo et Antennes du Fitri et de Dababa.** La mission a constaté que le projet n'a pas encore procédé à la réception définitive des bureaux du PARSAT de Mongo ni des bureaux des antennes du Fitri et de Dababa et leurs annexes alors que les contrats des entreprises sont échus depuis avril 2017. La mission recommande d'organiser sans délai, les réceptions définitives de ces travaux achevés pour ne pas pénaliser les entreprises.
59. **Maitrise de la stratégie de mise en œuvre.** La mission constate que l'équipe a une plus grande maîtrise de la stratégie d'intervention mais que les visites de terrain montrent que la mise en œuvre reste encore cloisonnée d'un volet à l'autre. Cette situation se répercute au niveau des bénéficiaires qui ne peuvent appréhender la logique et la cohérence des interventions dans leur globalité et, par conséquent en tirer tout le profit nécessaire. A titre d'exemple, les populations ciblées par les interventions du projet ne sont informées que de

manière itérative sur les interventions dans lesquelles elles sont impliquées et au moment même où elles sont mises en œuvre, mais elles ne sont pas au courant des étapes suivantes, de ce qui est attendu d'elles dans le futur, de l'ensemble des appuis dont elles bénéficieront, ni des retombées positives attendues de cet ensemble d'appui sur leurs personnes, leurs ménages et leurs communautés.

60. La mission a en outre noté que, malgré la dimension résilience du PARSAT, les aspects relatifs à l'environnement et à l'atténuation des effets du changement climatique sont plus des thématiques abordées par le projet dans des sous-composantes spécifiques plutôt qu'elles ne sont le fondement même ou le fil conducteur de toutes les opérations du projet. *La mission recommande qu'une fois le cadre de gestion environnementale et sociale des activités du projet validé, l'UCGP mette en place un système de 'contrôle interne' des activités par rapport à la prise en compte de dimensions environnementales, sociales et d'atténuation des effets du changement climatique. La mission recommande de revoir les termes de référence de l'ASE/CC et de positionner sa fonction directement sous la supervision du Coordonnateur de manière à lui permettre d'interagir au même niveau avec les autres responsables de composantes. La mission recommande d'organiser une formation sur les risques environnementaux au profit des cadres du projet et des opérateurs.*
61. **Partenariats.** Le projet a mis en place 16 partenariats de mise en œuvre dans le cadre du PTBA 2017, soit à travers des conventions ou à travers des protocoles d'accords. Le projet a en outre signé des contrats de prestation de service avec sept Conseillers d'entreprise pour l'accompagnement des bénéficiaires des AGR. La mission a fait les constats et recommandations suivants concernant les partenariats:
- (a) L'UCGP a respecté la démarche convenue lors de la mission de supervision de novembre 2016, à savoir la signature des Convention Cadre de Partenariat par le Ministre de l'Economie et de la Planification du Développement de la République du Tchad et la signature des contrats d'Objectifs annuels par le Ministre de la Production, de l'Irrigation et des Equipements Agricoles. *Comme indiqué plus bas dans la section Passation de Marché, la mission recommande de réviser les manuels d'exécution et manuel fiduciaire pour formaliser cette démarche.*
  - (b) Les conventions ont toutes été signées à la fin du premier trimestre et au courant du 2eme trimestre, soit près de 2 à 4 mois après l'approbation du PTBA 2017. Ces retards ont été essentiellement dus aux délais dans la négociation et finalisation des TDR. *La mission recommande de faire preuve d'anticipation, tirer les leçons de la mise en œuvre en cours pour déjà préparer les TDR pour l'exercice 2018 dès le 3eme trimestre 2017, en avance du processus d'élaboration du PTBA 2018.*
  - (c) L'ONG ADRB vient juste de compléter le recrutement de ses animateurs et ne les a pas encore déployés sur le terrain alors que la saison agricole a déjà commencé et que les CEP pluviaux devraient déjà être mis en place. *La mission recommande à ADRB de commencer ses activités d'encadrement sans délai (1ère quinzaine de juillet) et au projet de prendre les précautions nécessaires pour mitiger tout impact négatif de ce retard (ex: sensibilisation des bénéficiaires pour éviter leur démobilisation et l'échec des interventions).*
  - (d) Tous les partenaires ont reçu les avances de démarrages et tous les gestionnaires sont déjà recrutés. La formation aura lieu en Juillet 2017.
  - (e) Bien que les conventions soient inscrites dans des volets précis, les accords n'indiquent pas spécifiquement qui sera chargé du suivi technique de la convention. *La mission recommande d'insérer un article à cet effet dans les contrats prochains. La performance dans le suivi des partenariats sera partie intégrante des critères d'évaluation de la performance du cadre désigné.*

- (f) Les partenaires de mise en œuvre ont fait cas de l'inadéquation des moyens logistiques prévus dans les conventions par rapport au volume de travail et à l'étendue de la zone d'intervention (ratio d'animateurs, moyens de transport, carburant, perdiems. etc..). La mission recommande au projet et aux partenaires d'évaluer la situation et proposer les aménagements qui devront être pris dans le cadre du PTBA 2018. Les aspects logistiques devront tenir compte des pics d'activités sans toutefois et rester dans l'esprit d'efficience/efficacité des partenariats.
- (g) Pour les activités prévues en 2017 et qui requerront le déploiement de plus d'agents sur le terrain, la mission recommande de prendre des dispositions pour étoffer les équipes des partenaires pour des durées déterminées. La mission recommande en outre d'établir un répertoire (roster) des compétences disponibles dans la zone du projet et qui peuvent être mobilisées rapidement pour des missions de courte durée (ex: agents qualifiés qui avaient postulés aux postes d'animateurs mais qui n'ont pas été recrutés).
62. Possibilité de partenariat avec le Programme Alimentaire Mondial. La mission a rencontré le coordonnateur régional du PAM basé à Mongo qui a exprimé sa disposition pour tenir une réunion de travail sur la base des programmes et procédures respectives du PAM et du PARSAT. *La mission recommande au Projet de continuer à explorer les possibilités de partenariats avec le PAM afin de prendre avantage de son expérience sur le terrain, notamment en matière de travaux HIMO. La mission recommande d'approcher le PAM pour élaborer un programme de travail conjoint pour 2018.*
63. Partenariat avec le Ministère de l'Environnement et de la Pêche (MEP). Les termes de référence d'un protocole d'accord entre le PARSAT et le MEP ont été élaborés. La mission a été reçue par le Secrétaire Général du MEP et l'a informé des initiatives entreprises pour renforcer le partenariat entre le projet et les différents services du MEP. *La mission recommande de finaliser au plus vite ce protocole afin d'impliquer rapidement les services déconcentrés du MEP dans le suivi/appui technique aux activités environnementales et Changement Climatique (CC) du projet.*

Mesure convenue	Responsabilité	Date convenue
<b>Coordination Gestion</b>		
<b>Contrats du personnel.</b> Harmoniser l'échéance des contrats du personnel au 31 décembre, inclure des contrats de performances à être évalué annuellement	Coordo, RAF	Immédiat
<b>Evaluations de la performance du personnel.</b> Instaurer un système d'évaluation annuelles du personnel (incluant une auto-évaluation par les cadres)	Coordo, RAF	Immédiat et continu
<b>Responsable en charge du Genre.</b> Renouveler son contrat pour une période de probation allant jusqu'en fin décembre 2017 avec des livrables clairs. L'extension du contrat sera conditionnée à la performance	Coordo, RAF	Immédiat
<b>ASE CC.</b> Revoir TDR de l'ASE CC et réviser organigramme pour le repositionner sous la supervision du Coordonnateur	Coordo, RAF	Immédiat
<b>Antenne du Fitri.</b> Confier l'intérim de l'antenne du Fitri au Chef d'antenne de Dababa et gestion comptable à l'AC de l'antenne de Dababa	Coordo, RAF	Immédiat

Organiser une formation sur les risques environnementaux au profit des cadres du projet et des opérateurs	ASE/CC, Consultant	31 octobre 2017
Mettre en place un plan de renforcement des capacités du personnel	RAF	Immédiat et continu
<b>Stratégie de mise en œuvre</b>		
Arrêter les modalités internes de prise en compte préalable du CGES et adapter le manuel d'opérations du projet, y inclus les DAO	Coordonnateur, ASE/CC, Consultant	31 août 2017
<b>Réception des marchés de travaux achevés:</b> <i>organiser sans délai, les réceptions définitives des travaux achevés de construction des bureaux du PARSAT à Mongo et des antennes de Bokoro et Amdjamena (plus annexes) pour ne pas continuer à pénaliser les entreprises dont les contrats sont échus depuis avril 2017</i>	Coordo/RPM/Resp. Comp	30/07/2017
<b>Partenariats</b>		
Préparer les TDR pour l'exercice 2018 en avance du processus d'élaboration du PTBA 2018	Responsables Volets	30 septembre 2017
Indiquer dans les conventions qui seront chargées du suivi technique de la convention (point focal)	Coordonnateur, RAF	PTBA 2018
Evaluer la situation des moyens logistiques prévus dans les conventions par rapport au volume de travail et à l'étendue de la zone et proposer réaménagements	RAF, Responsables Volets, Partenaires	Immédiat
Pour 2017: prendre dispositions pour étoffer les équipes des partenaires pour des durées déterminées	RAF, Responsables Volets, Partenaires	Immédiat
Etablir un roster des compétences disponibles dans la zone du projet pour les missions de courte durée	RAF, Responsables Volets, Partenaires	30 septembre 2017, permanent

## Planification et Suivi-Evaluation

64. Le Système de Suivi-Evaluation (SSE) du PARSAT est inspiré de la bonne expérience et des procédures de suivi-évaluation du PADER-G. Il est basé sur les indicateurs du cadre logique, désagrégés selon les cibles prioritaires du Projet, c'est-à-dire, le genre et l'âge. Le SSE est aussi conçu pour répondre aux exigences de tous les partenaires du Projet dont les Ministères en charge de l'agriculture et du plan et les bailleurs de fonds (FIDA, FEM, ASAP), en particulier le Système de gestion des résultats et d'impacts (SYGRI) du FIDA. Ce système est en restructuration afin d'être porté à un niveau supérieur. La présente mission a apporté un appui à la cellule de S&E pour actualiser le cadre logique et adapter les indicateurs clefs afin de pouvoir renseigner en temps réel sur l'état d'avancement des réalisations et des résultats du Projet.
65. La Cellule de S&E est en place et au complet. Elle est composée d'un Responsable de Suivi-Evaluation (RSE), hérité du PADER-G, secondé par 2 Assistants Suivi-Evaluation (ASE) basés au siège du projet, dont l'un s'occupe spécifiquement du suivi des indicateurs CC/E et de trois (3) assistants SE/gestionnaire de bases de données, basé dans chacune des 3 antennes du Projet (Bokoro, Melfi et Amdjamena Bilala). La formation des cadres sur les procédures de S/E a eu lieu en janvier 2016.
66. Au passage de la mission, le Système de S&E du PARSAT est fonctionnel avec un certain retard dans l'opérationnalisation de la chaîne des responsabilités au niveau du "schéma de la circulation des données et des informations du SSE" tel que décrit dans le manuel des procédures. En effet, la collecte des données sur le terrain doit se faire par les opérateurs prestataires avec l'implication des bénéficiaires. Alors que le manuel a été préparé en janvier 2016 et la base de données mise en place en avril, les opérateurs ont été recrutés un an plus tard. Entre-temps les premières informations ont été collectées directement par les assistants au S&E des antennes pour alimenter la base de données.

67. Suite à l'identification des potentiels opérateurs, une deuxième formation a été organisée en mars 2017 sur le fonctionnement du SSE et les conventions ont été signées en avril 2017. Un premier tour de collecte des informations est en cours dans la perspective de boucler le premier cycle d'ici à la fin de l'année 2017. *La mission recommande qu'à la fin de ce cycle, le système soit évalué, au niveau de son adéquation aux systèmes d'informations des partenaires clés du Projet, l'adaptation des outils aux indicateurs prioritaires de ciblage (genre, âge, CC), l'implication des acteurs dont les bénéficiaires dans le processus de collecte et validation des informations et la capacité du personnel à saisir, traiter analyser les données pour produire les rapports adéquats.* Il s'en suivra donc le recyclage des acteurs, en particulier les opérateurs et les gestionnaires des bases de données puis la rectification des tirs.
68. La mission a constaté que le lien entre le SSE du PARSAT et les systèmes d'informations sectorielles des Ministère impliqués (MPIEA, MEP, etc.) n'est pas systématique. Des discussions ont été engagées avec le représentant du Secrétaire Général et la Directrice des Politiques Agricoles et de la Planification du MPIEA sur des dispositions immédiates à prendre en accord avec l'UCGP du PARSAT afin de palier à cette situation tout en reconnaissant que des efforts non négligeables ont déjà été consentis dans le cadre du précédent projet, le PADER-G. Toutes les parties ont convenu de recommander l'organisation, à moyen terme, d'un atelier sur le S&E impliquant tous les acteurs concernés du CP par la mise en œuvre du projet et le renforcement des capacités des cadres des ministères sectoriels pour leur permettre de maîtriser les outils de planification des activités et du système de S&E des partenaires gouvernementaux. Cet atelier, auquel pourront participer d'autres projets du secteur agricole et/ou rural en général, devra déboucher sur un plan de travail assorti d'un calendrier de mise en œuvre pour la mise en place d'une liaison fonctionnelle entre les SSE des projets et les Directions de S&E des Ministères concernés.

### **Cohérence entre PTBA et exécution**

69. Afin de rattraper les retards sur le PTBA 2017 et les prévisions du DCP en général, il a été convenu que le Projet prenne les dispositions pour finaliser les identifications et la validation (par comité local) de tous les sites d'intervention avant la fin de l'année 2017, les études à la fin du premier semestre 2018, que toutes les réalisations se terminent en 2019 et qu'à partir de 2020 le Projet puisse concentrer ses activités dans la mise en valeur des aménagements, le renforcement de la capacité des bénéficiaires et la valorisation de la production.

### **Genre et ciblage**

70. Au cours du premier trimestre de l'année 2017, le Projet a fait réaliser le "Diagnostic sur l'inclusion et l'égalité des sexes au PARSAT" ainsi que la "Stratégie de ciblage du PARSAT: Pauvreté, Genre, Jeunes" assorti d'un plan d'actions de mise en œuvre des activités. Ces documents ont repris systématiquement les prévisions du document de conception du projet (DCP) et définissent les axes d'intervention pour une meilleure identification des cibles et la prise en compte réel des femmes et des jeunes dans les activités du Projet.
71. Suite à la préparation de ces documents, certaines activités ont été réalisées notamment: (i) la formation des opérateurs sur la stratégie de ciblage afin d'identifier les bénéficiaires des activités selon la méthodologie proposée; (ii) l'organisation d'un atelier de partage sur la stratégie de ciblage / genre et jeunes, afin de la faire connaître à tous les partenaires impliqués dans la mise en œuvre du projet; (iii) le recensement des ménages au niveau des villages afin de parvenir dans le futur au ciblage des pauvres et des très pauvres comme recommandé; (iv) l'accompagnement et la supervision par la responsable genre des activités de ciblage et la vérification des quotas de femmes au niveau des comités de gestion.
72. Toutefois, les bénéficiaires des microprojets ne sont pas systématiquement connus à l'avance, comme préconisé par la stratégie de ciblage, au niveau de toutes les infrastructures malgré qu'il existe par endroit et pour certaines activités, le projet a amorcé la préparation d'un répertoire de ménages catégorisés. *La mission recommande d'évaluer les étapes déjà*

*franchies dans le ciblage des bénéficiaires par les opérateurs et les cadres de terrain pour corriger les erreurs et combler les vides afin de parvenir à un réel ciblage des bénéficiaires à travers des listes consolidés.*

73. Lors d'une visite de terrain réalisée par l'assistante/responsable du genre et ciblage au cours de laquelle 11 sites d'intervention ont été visités, le rapport indique qu'à travers les comités de gestion de 4 types d'activités: les cultures de décrue et pluviale, les magasins communautaires et le maraichage, les femmes sont présentes respectivement à 35%, 40%, 33% et 60% et les jeunes 14%, 33%, 22% mais pas pour le maraichage. Toutefois il faudra remarquer que la préoccupation ne doit pas rester au niveau de la présence quantitative mais aussi au niveau de leadership féminin surtout à travers les groupes mixtes. *La mission soutien les recommandations qui en découlent à savoir la sensibilisation de masse à travers les villages sur l'équité de genre en s'assurant de toucher séparément les hommes et les femmes sur l'importance de l'autonomisation des femmes et leur participation aux prises de décisions.*

### **Communication et Gestion des savoirs et Nutrition**

74. Une assistante /responsable de communication, sous la supervision du RSE, se charge de l'animation et la facilitation du processus de communication et gestion des savoirs. Il s'agit d'informer le grand public sur les objectifs, stratégies et activités mises en œuvre par le projet à travers la conception des outils de visibilité, l'alimentation du site web et les comptes réseaux sociaux, l'édition des bulletins d'informations et la réalisation d'émissions radiophoniques grâce à une convention de partenariat signée avec la Radio Communautaire de Mongo (RCM).
75. Des fiches de documentation de processus de mise en œuvre des activités ont été élaborées pour la capitalisation des expériences pertinentes à travers des ateliers devant aboutir à la production et diffusion d'outils de gestion de connaissance. Cette stratégie de bonnes pratiques est en train d'être améliorée et le prochain atelier est prévu pour novembre 2017. *La mission recommande que la stratégie de communication puisse pénétrer les villages pour toucher les bénéficiaires directs (hommes, femmes et jeunes) et que le Projet, à travers la Cellule de SE, sélectionne 2 ou 3 bonnes pratiques de communication et/ou de gestion des connaissances pour l'année 2017 qu'il faudra documenter et diffuser.*
76. Les liens et interconnexions entre les aspects nutritionnels, genre/jeunes, CC/E et de production agricole ont été renforcés au cours du premier semestre 2017. En collaboration avec la responsable ciblage et genre, le responsable CC/E, le responsable nutrition, des synergies ont été développées pour renforcer la compréhension des partenaires, des opérateurs, des membres des équipes ainsi que des liens étroits entre ces quatre dimensions.



Mesure convenue	Responsabilité	Date convenue
<b>SE, Genre, Ciblage</b>		
Evaluer l'opérationnalisation du SSE pour identifier les gaps, recycler les acteurs en particulier les opérateurs et les gestionnaires de la base de données et rectifier ce qui mérite d'être corrigé	RS&E et son équipe	15 décembre 2017
Organiser un atelier sur le SE et renforcement lien avec les partenaires et organismes de tutelle afin de définir plan d'actions	RS&E et son équipe	31 octobre 2017
Finaliser les identifications et la validation (par comité local) de tous les sites d'intervention	RACE	15 décembre 2017
Evaluer les étapes déjà franchies dans le ciblage des bénéficiaires par les opérateurs et les cadres de terrain pour corriger les erreurs et combler les vides afin de parvenir à un réel ciblage des bénéficiaires à travers des listes consolidés	Responsable genre et ciblage	31 octobre 2017
<b>Communication</b>		
Stratégie de communication toucher les bénéficiaires directs dans les villages-même (hommes, femmes et jeunes) et sélectionner 2 ou 3 bonnes pratiques de communication et/ou de gestion des connaissances pour l'année 2017 qu'il faudra documenter et diffuser	Responsable Communication	30 novembre 2017

### Dialogue politique sur les CC et l'adaptation de l'agriculture paysanne

77. Le projet prévoyait au cours du premier semestre 2017 de réaliser trois études thématiques sur (i) le savoir local et l'adaptation au CC; (ii) l'aspects genre et adaptation dans la zone du projet et (iii) vulnérabilité de l'agriculture paysanne au CC. Le CIRAD a réalisé une étude sur la vulnérabilité de l'agriculture paysanne au CC incluant les zones du projet et il a été décidé de s'appuyer sur les résultats de celle-ci et de ne pas répliquer l'étude. Les termes de références ont été élaborés pour les deux autres études.
78. **Dialogue politique et appui au PANA.** Le projet prévoit d'appuyer le processus de validation de la stratégie nationale d'adaptation au CC et envisage de prendre en charge les frais d'organisation de l'atelier de validation.
79. La mission a constaté l'existence de conflits latents autour de la gestion des ressources naturelles du Lac Fitri, en raison notamment de la surexploitation des ressources halieutiques et la mauvaise gestion des terres périphériques du Lac. La réserve de la Biosphère constituée par le lac Fitri n'a pas fait l'objet d'un plan d'aménagement par le MEP conformément à la réglementation internationale. La carte de délimitation de la réserve de la Biosphère n'a pas été actualisée depuis la parution du décret en 1989 et n'a pas par ailleurs fait l'objet de publicité depuis cette date. Cependant, plusieurs études thématiques ont été réalisées et pourraient servir de base informationnelle pour la concertation et l'élaboration d'outils de gestion des ressources naturelles telles que la carte des risques d'inondations et la carte d'utilisation de l'espace. La mission a pu s'entretenir avec le Sultan de Yao sur la complexité des modes de gestion traditionnels du lac et les pressions anthropiques et climatiques que cette région subit. Sur ce même sujet, la mission a rencontré la Direction de la Conservation de la Faune et des Aires Protégées.
80. La mission recommande que le projet prenne attache avec, d'une part la Direction des Pêches du MEP et, d'autre part, la représentation de la FAO à N'Djamena pour recueillir les informations sur les actions et études en cours, sur la situation du Projet de Développement de la Pêche (PRODEPECHE) et également sur la formulation en cours d'un projet sur les oiseaux migrateurs dans la réserve de Fitri.
81. *La mission insiste sur la nécessité d'insérer les activités du PARSAT (aménagement de puits maraichers et leur valorisation, appui aux femmes mareyeuses) dans le cadre d'une gestion durable des ressources naturelles et dans le respect de la réglementation propre à la zone du*

*Lac, à la fois réserve de la Biosphère et site RAMSAR. La mission invite le projet à renforcer la coopération sur le terrain avec les services déconcentrés du MEP dans le cadre de la convention prévue avec cette institution, et à se doter de supports informationnels, notamment cartographiques, sur les risques environnementaux (inondations, zonage des aires protégées). (voir sous-composante 3.3).*

Mesure convenue	Responsabilité	Date convenue
Réaliser un diagnostic/état des lieux avec les riverains du Lac Fitri	ASE CC, Chef d'Antenne/Point Focal MEP	Octobre 2017
Organiser une concertation des acteurs locaux, avec l'appui des autorités locales et traditionnelles sur le plan de gestion du Lac	ASE CC, Chef d'Antenne/Point Focal MEP	Novembre 2017
Développer des outils d'aide à la décision tels que les cartes de risques environnementaux dans la zone du projet	RSE	Fin décembre 2017

## E. Aspects fiduciaires

82. **Système d'Information Financière du PARSAT.** La mission a noté une bonne appropriation du logiciel de gestion financière par l'équipe du Service Administratif et Financier (SAF), notamment le Responsable Administratif et Financier (RAF). Il a été convenu avec le SAF, du paramétrage sur le logiciel de gestion financière, des états du Rapport Financier Intérimaire. Le manuel de procédure a été révisé afin d'harmoniser les procédures et processus de gestion fiduciaire du PADER-G et du PARSAT; les observations formulées par les auditeurs (interne et externe) sur la gestion interne des exercices 2016 et 2017 nécessitent d'effectuer une nouvelle révision du manuel de gestion notamment pour reformuler la procédure d'archivage des pièces de dépenses et la conformer à la pratique du PARSAT3 (qui facilite plus les contrôles et le rapprochement avec les décaissements sur les ressources des bailleurs).
83. Les saisies comptables sont à jour au 30/06/2017; il est possible de rapprocher: (a) les décaissements effectifs du FIDA avec les subventions reçues et comptabilisées par le PARSAT par financement, et (b) dans les livres comptables du Projet, les réalisations budgétaires avec les Emplois durables comptabilisées par le Projet. Toutefois sur les opérations de comptabilisation, la conciliation des Emplois durables avec les subventions consommées dégage un écart (3 millions FCFA), dont l'origine serait probablement à rechercher dans l'enregistrement des taxes concédées. Effectivement, le rapprochement entre les subventions de l'Etat (affecté et reçues) et les réalisations budgétaires sur les ressources de contrepartie montre un écart de 2,880 millions FCFA et nécessite un contrôle des imputations, pour correction.
84. *Ce contrôle serait également souhaitable dans la comptabilisation par bailleur, c'est-à-dire la comptabilisation sur le bailleur indiqué, des activités préfinancées par les autres bailleurs. A ce propos, la comptabilité du PARSAT devra ressortir les préfinancements par bailleur; il importera lors de la révision du manuel de gestion, de mettre à jour les schémas de comptabilisation des préfinancements bailleurs.*
85. Avec le recrutement des opérateurs, la mission a désormais convenu avec le SAF que les frais de missions des cadres de l'UCGP et des antennes (perdiems, carburant, autres frais) en mission soient imputés comptablement et demandés en remboursement sur les catégories Salaires/indemnités et Fonctionnement, conformément au COSTAB. Toutefois, les frais de mission des techniciens en charge du suivi des travaux des infrastructures seront à imputer sur la catégorie Travaux (le COSTAB n'ayant pas prévu spécifiquement l'allocation des frais de déplacement des Techniciens).

<sup>3</sup> Classement des pièces de dépenses par journal de trésorerie en lieu et place des journaux par nature de dépenses.

86. Deux missions ont été effectuées par le Cabinet en charge de l'audit interne du PARSAT (recruté en 2015) et portent respectivement sur les périodes 2015/2016 et le 1<sup>er</sup> trimestre 2017. Globalement, les observations s'assimilent plus à des améliorations que des insuffisances dans la gestion des fonds. La mission a réitéré la recommandation de la mission d'audit interne de mars 2017, à savoir, archiver dans la même liasse, l'ensemble des pièces de dépenses à rattacher à une mission et/ou atelier. En effet, elle a relevé que la méthode de comptabilisation du Projet pour les dépenses d'une mission/Atelier (à partir de la date de réalisation de la dépense) ne facilite pas le contrôle à posteriori à effectuer entre le budget autorisé et les dépenses réalisées (ainsi, les pièces de dépenses d'une même mission de terrain peuvent ne pas être archivées ensemble lorsque les dépenses sont exécutées à cheval sur deux périodes). Pour les approvisionnements de carburant à partir des TOMCARD, il s'agira de joindre à la liasse de dépense le reçu délivré par la station Total permettant de visualiser le montant de carburant acheté en lien avec le budget autorisé.
87. La mission ne partage pas trois recommandations formulées par l'auditeur interne (aussi formulée par l'auditeur externe); à savoir, celle relative à la mise en place d'un brouillard de caisse manuel. Elle suggère plutôt l'utilisation du brouillard de caisse du logiciel de gestion financière à partir du moment où ce dernier permet de contrôler la régularité des imputations effectuées (avec les dates des opérations) et de vérifier le contrôle de caisse (et sa matérialisation) sur les tirages archivés dans un chrono. L'avantage de la tenue du brouillard dans le logiciel de gestion est le gain temps obtenu avec le transfert des données et la comptabilisation directement dans les comptes de caisses par bailleur appropriée. La 2<sup>nd</sup>e recommandation porte sur le rehaussement du plafond des caisses des antennes (qui est déjà à 3 millions FCFA); la mission a plutôt recommandé de prospecter avec les agences spécialisées les possibilités d'utiliser les services de transfert de fonds pour le réapprovisionnement de caisse afin de minimiser les risques encourus avec le transport de fonds et le transfert des avances à justifier pour les activités (mission, formation, atelier). Les PV de contrôle de la caisse FIDA/Mongo montrent des disponibilités en caisse, en fin mai et fin juin, au-dessus du plafond de 3 millions FCFA. La mission a suggéré que les avances à justifier pour des activités faites par l'UCGP aux opérationnels soient comptabilisées dans des comptes d'attente (en lieu et place des caisses) jusqu'à la réalisation des activités. Enfin, la 3<sup>e</sup> recommandation porte sur le classement par journal; bien que conforme au manuel de gestion, la mission ne trouve pas ce classement efficient comme expliqué dans le 1<sup>er</sup> paragraphe.
88. La mission a noté que les recommandations sur (a) la matérialisation des imputations comptables; (b) la séparation des tâches dans l'engagement, la liquidation et la comptabilisation des dépenses ont été exécutées sur la base des pièces de dépenses examinées. Parmi Les recommandations non mises en œuvre, la mission réitére particulièrement celle sur le contrôle inopiné de caisse (et sa matérialisation) tant à l'UGP que dans les antennes.
89. La mission a aussi constaté que les approvisionnements en carburant du PARSAT sur les TOMCARD sont utilisés tant pour les missions des partenaires (utilisant les véhicules du Projet) que pour le fonctionnement de l'UGP (mission de suivi/supervision, fonctionnement courant, déplacement sur Ndjamena). Il est impératif de séparer pour les besoins des analyses d'efficience, le carburant utilisé pour les missions des partenaires et par l'UGP. La mission a recommandé de matérialiser le contrôle de la consommation du carburant et des pièces de dépenses des antennes et les observations, éventuellement formulées.
90. Concernant le reporting financier, la mission a noté que les rapports d'activités présentent la situation financière de l'exécution budgétaire de la période couverte; elle a rappelé au SAF que la transmission au FIDA du rapport financier intérimaire sur une base trimestrielle (LTB, Rapport Financier et Audit, § 31) constitue un élément de performance qui est pris en compte dans l'évaluation du Risque Fiduciaire du Projet. La mission a aussi suggéré *au* SAF de tenir un tableau de bord de gestion ( sur la base du modèle transmis) pour les réunions mensuelles de coordination, présentant outre l'exécution budgétaire, les informations sur le niveau

d'exécution du Plan de Passation de Marché et la situation des avances de fonds non justifiées et la trésorerie disponible et attendue.

91. **Mise à disposition des Fonds aux Partenaires.** Les avances à justifier par les Partenaires d'exécution se chiffrent à 156 millions FCFA au 30/06/2017. La mission note qu'une formation en gestion financière à l'attention des partenaires est prévue par le Projet pour améliorer la qualité et harmoniser le reporting financier sur les avances à justifier. Elle n'a pas d'observations particulières sur l'éligibilité des dépenses des Partenaires et la recevabilité des pièces de dépenses au regard des budgets des conventions signées. Elle a suggéré au SAF, de prendre en compte dans son contrôle des dépenses, le rapprochement entre les allocations et l'exécution par poste budgétaire afin éventuellement de mettre à jour des réaménagements budgétaires opérés sans l'accord du Projet. L'attention du SAF a été attirée sur les délais de justifications des avances de fonds aux partenaires, qui peuvent être une contrainte dans la mobilisation des fonds et la gestion efficiente du Compte désigné. Il est donc important et nécessaire, que les chronogrammes d'activités des partenaires soient accompagnés d'un plan de décaissement par poste budgétaire et d'un agenda permettant de visualiser une date probable de justification (date à partir de laquelle le SAF peut enclencher les relances pour la justification des fonds). Ces informations sont importantes pour établir le plan de trésorerie sur le compte désigné.
92. L'observation des auditeurs externe relative au remboursement de la dépense inéligible sur la convention de L'ONG MOUSTAGBAL (trois mois de salaire payés au superviseur) d'un montant de 303 040 FCFA sera prise en compte lors du décaissement des fonds de la nouvelle convention. La mission s'est assurée de la disponibilité des rapports financiers des partenaires, présentant l'utilisation des fonds reçus (Tableau Emploi/Ressources) et a suggéré au Projet de relancer le Partenaire FAPLG pour compléter son rapport avec le Tableau Emploi/Ressources.
93. **Décaissement par Bailleur.** Au 30/06/2017, le taux de décaissement sur les financements FIDA, ASAP et FEM sont respectivement de 26.35%, 14.95% et 14.78%. Les Fonds de Contrepartie représentent 13% des prévisions de la participation financière du Gouvernement dans les Accords de Financement (AF). Les décaissements cumulés incluant les avances initiales représentent 18.40% en USD (6,661 millions USD) du Coût du Projet à la Conception<sup>4</sup>.
94. **Exécution financière du PARSAT.** Au 30/06/2017, le montant total des dépenses du Projet sur les livres comptables du Projet se chiffre à 2,822 milliards<sup>5</sup> FCFA (environ 4,541 millions USD)<sup>6</sup>, soit 14% en USD des projections des dépenses estimées à la Conception. La performance du Projet peut être jugée « moyennement satisfaisant » au regard de la prévision du COSTAB qui situe le niveau des dépenses à 22% en USD à la fin de la 2e année.
95. **PTBA 2017.** La mission relève avec satisfaction que la planification financière du budget: prend en compte: a) les engagements financiers non réalisés en 2015/2016, b) uniquement les décaissements à effectuer au cours de l'exercice sur les contrats/conventions à signer en 2017. Par ailleurs, un plan de décaissement a été adossé au budget, facilitant ainsi la gestion prévisionnelle des ressources à mobiliser.
96. Sur une prévision globale de 3,675 milliards FCFA sur tout l'exercice, les réalisations financières se chiffrent à 1,067 milliards FCFA au 30/06/2017, soit un taux d'exécution financière de 29%. Elle se présente comme suit par composante: (a) « sécurisation contre les Risques Climatiques », 33%; (b) « Valorisation des productions/Appui activités économiques des ménages ruraux », 16%; (c) « Coordination, Gestion et Suivi-Evaluation », 38%.
97. Par rapport aux prévisions de dépenses sur la période janvier/juin 2017 (2,5 milliards FCFA), le taux d'exécution financière est de 43%; sur la même période en 2016, le taux d'exécution

---

<sup>4</sup> Évaluées à 18,100 milliards FCFA (environ 36,200 millions USD).

<sup>5</sup> Y inclut les avances à justifier aux Partenaires d'exécution pour un montant de 156 millions FCFA.

<sup>6</sup> Sur la base d'un taux moyen de 1 USD = 600 FCFA pour les dépenses non comptabilisées par le FIDA et 1 USD=500 FCFA pour les dépenses sur les Fonds de Contrepartie et la valorisation en numéraire de la contribution des bénéficiaires.

- financière du PTBA 2016 était de 59.03%. La performance financière sur la période a été jugée « *modérément insatisfaisante* ». Le décaissement tardif (mai/juin) sur les conventions a pesé sur les réalisations financières du Projet. L'exécution financière composante (rapport aux prévisions de la période couverte) se présente comme suit: (a) « sécurisation contre les Risques Climatiques », 50%; (b) « Valorisation des productions/Appui activités économiques des ménages ruraux », 28%; (c) « Coordination, Gestion et Suivi-Evaluation », 59%.
98. La mission relève qu'au 30/06/2017, les engagements à liquider se chiffrent à 1,824 milliards FCFA et les engagements à prendre sur le 2<sup>ème</sup> semestre de 783 millions FCFA, soit un montant global de 2,608 milliards FCFA d'engagement à réaliser à 6 mois de la fin de l'année. Pour réussir ce challenge, les Cadres du Projet doivent impérativement faire preuve d'anticipation dans la planification des activités du 2<sup>nd</sup> semestre et de pugnacité auprès des partenaires d'exécution afin que les délais des chronogrammes d'activités soient respectés.
99. **Décaissement du Prêt FIDA.** Au 30.06.2017, les décaissements sur les ressources du Prêt FIDA (en prenant en compte le dépôt initial) s'élèvent à 2.938.067 DTS (4,054 millions USD) sur un montant alloué de 11,150 millions DTS, soit un taux de décaissement en DTS de 26.35%. En tenant compte des dépenses éligibles non envoyées en DRF (340 114 DTS)<sup>7</sup> le taux de décaissement prévisionnel serait de 29.40%.
100. Les normes du FIDA en matière de décaissement prévoient que le taux de décaissement effectif (hors avance initiale) se situe à 24% pour un projet agricole, deux ans après l'entrée en vigueur. Le taux de décaissement effectif du PARSAT est à 19% et jugé « Modérément satisfaisant ». les décaissements par rapport aux projections à la Conception ont été pénalisés par la mise en place des équipes de projet 6 mois après l'entrée en vigueur et le retard accusé dans la signature des conventions avec les opérateurs de mise en œuvre (processus de passation de marchés longs).
101. **Reconstitution du compte Désigné Don FIDA:** au 30.06.2017, sur la reconstitution du dépôt initial (950 millions FCFA), la mission a noté que: (a) la trésorerie disponible représente 71% du dépôt initial, (b) la subvention à demander en remboursement, 29%; et (c) des préfinancements croisés avec le Don FEM qui s'expliquent en partie par le soucis du Projet de limiter les ressources des antennes aux seules ressources du financement FIDA pour une meilleure maîtrise des risques de gestion des liquidités<sup>8</sup>. Mais la mission a aussi noté des préfinancements d'activités n'entrant pas dans ce cadre. Elle a demandé que les régularisations soient effectuées pour les préfinancements à date et recommandé au Projet plus d'éviter les préfinancements en s'appuyant sur une planification financière des dépenses et des ressources pour sa gestion de trésorerie. Elle a par conséquent échangé avec le SAF sur la méthodologie d'élaboration du plan de trésorerie sur le Compte Désigné (CD), qui dans une logique de gestion prévisionnelle, demeure un outil important dans la planification financière.
102. **Reconstitution des comptes Désigné des Dons ASAP et FEM:** les trésoreries disponibles sur les deux financements sont respectivement de 36% et 64% et une DRF (n° 4) sur le Don ASAP en attente de traitement au FIDA. La mission note un niveau important des dépenses éligibles sur les deux financements pour lesquels il importe d'établir dans les meilleurs délais des DRF de réapprovisionnement, et de respecter à l'avenir la disposition A.8 de la Lettre au Bénéficiaire sur les demandes de retrait. La mission a aussi rappelé au SAF, que la norme de performance au FIDA est la présentation de la dépense en remboursement au plus tard 3 mois après son exécution.
103. **Revue des ECD.** Sur la DRF 08/Don FIDA, la revue a été réalisée sur 117/1110 dépenses (toutes catégories confondues) sur la période allant de janvier à avril 2017. Sur la DRF 02/Don FEM, la revue a été effectuée sur 68/605 dépenses (toutes catégories confondues) sur la

---

<sup>7</sup> Sur la base de 1DTS =811 FCFA, taux appliqué lors du paiement de la DRF 8.

<sup>8</sup> Le Projet a mis en place au niveau des antennes une caisse avec un plafond de 3 millions FCFA à partir du financement FIDA mais qui finance aussi les dépenses des autres bailleurs (FEM, ASAP).

période d'avril 2015 à janvier 2017. La mission a constaté que les dépenses effectuées sont éligibles et conformes aux Accord de Financement et les pièces de dépenses sont probantes et recevables dans l'ensemble. Toutefois, les liasses et supports devront être complétés pour certaines dépenses avec, la certification « service fait », la mention « payé » sur certaines factures, la liste de présence pour les collations et les factures pro-forma (base d'établissement des Bons de Commande). La mission a aussi noté, que pour une même mission concernant des activités sur deux financements (FIDA et FEM par exemple), le Projet décaisse la totalité du budget de la mission sur un des financements et comptabilise comme préfinancement, la part à imputer sur le 2nd financement. Cette méthode (à l'origine aussi des préfinancements croisés entre bailleurs) alourdi le travail du service financier et peut conduire à des erreurs de comptabilisation. La mission a vivement recommandé d'affecter la totalité de la dépense sur un financement (en prenant comme base par exemple, l'objectif principal de la mission et le financement concerné). Outre les opérations de comptabilisation, cela facilitera l'élaboration des DRF. Par ailleurs, la mission a suggéré au SAF de présenter sur les ECD, les dépenses de perdiems non pas par bénéficiaire, mais la totalité décaissée sur la mission, pour réduire le nombre d'ECD établis (exemple, 43 ECD pour la catégorie Consultation sur la DRF 8).

104. Concernant le contrôle financier sur les avances de fonds aux Partenaires, il importe de systématiquement joindre la fiche de contrôle du Projet (améliorée avec le contrôle sur les possibles réaménagements des budgets autorisés pour chaque budgétaire).
105. **Fonds de contrepartie.** Conformément aux dispositions des sections B5 des Accords de Financement, la participation financière de l'Etat au financement du PARSAT est 6,100 millions USD (3,050 milliard FCFA). Au 30/06/2017, la participation financière du Gouvernement représente 13% (soit 406 millions FCFA) des prévisions estimées dans les AF (3,050 milliards FCFA) sur la durée d'exécution du Projet. Elle est pour l'essentiel constituée par des exonérations de taxes présent en charge comptablement dans les livres comptables du Projet. Le PARSAT a aussi bénéficié du reliquat des FCP en numéraire du PADER-G d'un montant de 80 millions FCFA. Depuis son démarrage, les inscriptions du PARSAT au Budget d'Investissement de l'Etat n'ont pas connu de décaissement effectif de fonds du fait de la situation financière très tendue du Tchad. Par courriel en date du 27/03/2017, le FIDA a autorisé jusqu'à la Revue à Mi-Parcours, la prise en charge à 100% de la totalité des coûts de fonctionnement sur ses ressources.
106. **Contributions des Bénéficiaires.** A date, la contribution a été valorisée dans les livres comptables du PARSAT à 25 millions FCFA; il s'agit essentiellement d'une participation en nature comptablement valorisée.
107. **Respects des dispositions de l'accord de financement.** Les Etats Financiers 2016 et le rapport définitif de l'audit 2016 ont été transmis respectivement le 27 mars 2017 et le 13 juin 2017. Le rapport financier intérimaire du 1<sup>er</sup> semestre 2017 n'a pas encore été élaboré et transmis au FIDA. La 1<sup>ère</sup> version du PTBA/PPM 2017 a été transmise au FIDA le 21 novembre 2016. La mission note que les taxes inéligibles sur le Don FIDA ont été remboursées pour un montant de 17 741 340 FCFA à partir des ressources financières du Gouvernement.
108. **Audit des comptes.** Le PARSAT a signé un contrat avec le Cabinet BEKOLO&PARTENERS pour l'audit des comptes 2015 et 2016 du Projet. Le Rapport d'audit de l'exercice 2016 a été transmis au FIDA le 13/06/2017. Les états financiers inclus sont: (1) le Bilan, (2) la Source et l'Utilisations des fonds établissant lesdites sources de financement séparément, (3) l'état comparé du budget (4) le Calendrier d'application des retraits/États Certifiés des dépenses, (5) l'État/ Réconciliation du Compte spécial. Le Bilan, le Compte Désigné, et les relevés de dépenses sous ECD et le Compte de Contrepartie ont été certifiés sans réserve. La certification de l'utilisation des fonds par les Partenaires a été émise avec une réserve en particulier sur des dépenses inéligibles (salaire du superviseur) d'un montant de 303 040 FCFA de l'ONG MOUSTAGBAL. Sur le contrôle interne, les observations majeures portent sur un ordinateur non retrouvé par l'inventaire 2016, l'absence de rapports financiers pour certains partenaires et

- un archivage des pièces de dépenses ne respectant pas la procédure décrite du manuel de gestion.
109. *La mission a demandé au Projet de systématiquement transmettre au FIDA ses observations sur la version provisoire du rapport d'audit.*
110. **Passation des marchés.** La mission a passé en revue la réforme du cadre national de la passation des marchés, a apprécié la mise en œuvre globale du PPM et a revu différents éléments relatifs à la passation de marchés.
111. *Réforme du cadre national de la passation des marchés.* L'environnement global de la commande publique vient de connaître une avancée effective par la promulgation en décembre 2015 du décret du Président de la République portant code des marchés publics du Tchad qui va clarifier dans une certaine mesure la fonction passation des marchés. Par cette réforme, les organes sont institués, leurs attributions, compositions et rôles définis dans le cadre du processus et les documents types finalisés. Il faut toutefois noter qu'à date, cette réforme bien qu'étant une avancée en soit, n'est pas encore effective. Cette effectivité est subordonnée : i)- à la mise en place effective de tous les organes prévus de l'ARMP; ii)- à la mise à disposition d'un personnel qualifié au niveau de tous les organes; iii)- à la préparation d'un plan national de vulgarisation du nouveau code; iv)- la préparation d'un plan de renforcement des capacités des différents acteurs au niveau de l'ARMP; v)- la nomination des chefs de services au niveau de la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics (DGCMP), des présidents des commissions au niveau ministériels et des régions par arrêté du Premier Ministre. *La mission note toutefois, que le DG de l'ARMP, de la DGCMP son adjoint et ses Directeurs techniques sont déjà nommés et que le nouveau code prévoit entre autres que les marchés à partir de 10 millions de FCFA soient signés par le Président de la République ou son délégué. En matière d'avancé et de leçons apprises, la mise en place de la commission régionale de passation des marchés pour le PARSAT à l'image de celle du PADER-G au niveau du Guéra avec près de 100% de décaissement a permis de rendre opérationnel et efficace la fonction passation des marchés gage indispensable pour une atteinte des objectifs.*
112. *Mise en œuvre globale du PPM.* L'analyse du dispositif actuel (constats et limites), des statistiques, il ressort que le système de passation des marchés, est bien fonctionnel et efficace, car après un semestre d'activité, l'évaluation de la mise en œuvre du PPM 2017 montre que sur 45 activités prévues (toutes catégories confondues), 27 activités ont été réalisées soit entièrement soit en partie, ce qui fait un taux d'exécution de l'ordre de 60%. Toutefois, il faut signaler les difficultés rencontrées par le projet dans la finalisation des conventions de partenariat avec les différents partenaires de mis en œuvre pour 2017. *La mission note qu'en date du 3 juillet, malgré ces difficultés, l'essentiel des conventions sont finalisées mais avec beaucoup de retard. Pour ce faire, afin de pallier à cette contrainte, la mission recommande que les manuels d'exécution et fiduciaire (module passation des marchés) du PARSAT soient révisés juste pour tenir compte du vide juridique laissé par le nouveau code sur les conventions et leurs seuils vu la place qu'occupe ces partenaires dans la mise en œuvre du projet. Cette actualisation finalisera également un modèle de convention cadre et des TDR types qui seront validés au cours d'un atelier qui aura la participation du Ministère de l'Economie et de la Planification du Développement, du FIDA et Ministère de l'Agriculture à la suite de la prochaine supervision dont les conclusions seront portées dans l'aide-mémoire de la mission qui servira de document de référence.*
113. *Revue des marchés/contrats.* La mission a passée en revue trente-quatre (34) marchés/contrats pour la période 2015-2017 dont huit (8) marchés de consultants, sept (7) de fournitures et dix-neuf (19) de travaux (voir en annexes les fiches techniques). La mission formulée globalement les constats et commentaires ci-après: (i) La qualité des dossiers passés en revue est acceptable et conforme pour l'essentiel dans l'ensemble mais nécessite une amélioration notamment, la qualité des dossiers liés aux recrutements de consultants (Voir résultats dans les fiches d'évaluations des dossiers en annexe); (ii) La mission constate une

appropriation des documents types par le personnel du Projet en charge de la passation des marchés surtout à partir de 2016; (iii) Le constat général révèle une bonne application des dispositions de l'accord de prêt et de la réglementation nationale en matière de passation des marchés; (iv) La mission note que le projet institue des commissions d'évaluation conforme aux types de marché à réaliser et fait appel à une expertise externe chaque fois que nécessaire; (v) Les paiements effectués sont en conformité avec l'état d'avancement physique et financier et sont en conformités par rapport aux modalités de paiements stipulées dans les contrats. *La mission se félicite de cet état de fait et encourage le projet à continuer cette pratique.*

114. *Registre des contrats.* La mission note que le registre des contrats utilisé au niveau du Service Administratif et Financier est conforme au Formulaire C-10 contenu dans l'accord de financement du FIDA et est tenu et à jour au niveau du logiciel TOM<sup>2</sup>PRO mais pas entièrement renseigné et le complément d'information est tenu de façon extra logiciel au niveau de la Cellule passation des marchés. *La mission recommande d'actualiser le tableau selon le format requis sur le formulaire C-10 en approchant le fournisseur de TOM<sup>2</sup>PRO pour la formation du RPM et son Assistant à l'utilisation du module tom marché déjà disponible au niveau du PARSAT pour compléter les informations de la fiche de façon automatique et au fur et à mesure de l'exécution des activités de contractualisation.*
115. *Archivage.* La mission note une nette amélioration du système d'archivage au niveau du projet. Toutefois, *la mission recommande une amélioration en ce qui concerne le rajout des copies des rapports des consultants après les missions ainsi que les PV de négociation.*

Mesure convenue	Responsabilité	Date convenue
<b>Gestion Financière et Comptable</b>		
Réviser en interne le manuel de gestion pour reformuler la procédure d'archivage des pièces de dépenses et la conformer à la pratique du PARSAT	Coordinateur RAF	30/09/2017
Comptabiliser les préfinancements entre bailleurs sur la Balance Générale	Coordinateur RAF	immédiat
Archiver dans la même liasse, l'ensemble des pièces de dépenses à rattacher à une mission/ Atelier afin de faciliter le contrôle et le rapprochement avec le budget autorisé	RAF Comptable	Permanent
Prospecter avec les agences spécialisées les possibilités d'utiliser les services de transfert de fonds pour le réapprovisionnement de caisse et le transfert des avances à justifier pour les activités	RAF Comptable	30/10/2017
Séparer la consommation de carburant pour le fonctionnement UCGP (mission de suivi, fonctionnement courant) avec celui des missions des partenaires d'exécution	RAF Comptable	immédiat
Documenter et matérialiser le contrôle des pièces justificatives de dépenses produites par les antennes et la traçabilité du contrôle effectué sur l'utilisation du carburant	RAF Comptable	immédiat
Transmettre le RFI au FIDA (sur une base trimestrielle) et tenir un tableau de bord de gestion pour les réunions de coordination mensuelle	RAF	20/07/2017
Etablir dans les meilleurs délais des DRF de réapprovisionnement sur le FIDA, ASAP et FEM (après régularisation des préfinancements croisés), et respecter à l'avenir la disposition A.8 de la Lettre au Bénéficiaire sur les demandes de retrait	RAF	31/07/2017
Affecter pour les missions de terrain la totalité des dépenses sur un financement (en prenant comme base par exemple, l'objectif principal de la mission et le financement concerné)	RAF	Permanent



Mesure convenue	Responsabilité	Date convenue
<b>Passation des Marchés</b>		
<b>Plan de Passation des Marchés 2017:</b> <i>grouper les achats de matériels/équipements au niveau de la Coordination comme centre d'exécution et non par composante pour satisfaire les exigences de groupage indispensable pour cette catégorie</i>	RPM/ARPM	Immédiat
<b>Registre des contrats:</b> <i>actualiser le tableau selon le format requis sur le formulaire C-10 en approchant le fournisseur de Tompro pour un recyclage du RPM et son Assistant à l'utilisation du module Tom-marché déjà disponible au niveau du PARSAT pour compléter les informations de la fiche de façon automatique et au fur et à mesure de l'exécution des activités de contractualisation</i>	RAF/RPM	30/08/2017
<b>Conventions de partenariat:</b> <i>procéder à révision des manuels d'exécution et fiduciaire (module passation des marchés) du PARSAT juste pour tenir compte du vide juridique laissé par le nouveau code sur les conventions et leurs seuils vu la place qu'occupe ces partenaires dans la mise en œuvre du projet. Cette actualisation finalisera également une convention cadre et des TDR types qui seront validés au cours d'un atelier qui aura la participation du Ministère de l'Economie et de la Planification du Développement, du FIDA et Ministère de l'Agriculture à la suite de la prochaine supervision dont les conclusions seront portées dans l'aide-mémoire de la mission qui servira de document de référence</i>	Coordo/RPM/FIDA	30/09/2017
<b>Publication des Avis d'appel d'offres locaux (ACL):</b> <i>procéder de façon systématique et en même temps à l'affichage des Appels d'offres lancés par ACL au bureau de liaison à N'Djamena afin d'ouvrir les opportunités aux autres PME du pays et élargir les possibilités de choix et rendre plus visible les efforts du bailleur dans le pays.</i>	RPM/ARPM	Immédiat
<b>Archivage des documents de passation des marchés:</b> <i>compléter l'archivage par: (1) le PV de négociation obligatoire en ce qui concerne les services de consultant à la différence avec les marchés de fournitures et travaux où cela se fait de façon exceptionnelle; (2) une copie de la version finale du rapport du consultant; (3) les preuves de paiement du contrat</i>	RPM/ARPM	Immédiat

## F. Durabilité

116. Bien que le projet ne soit encore qu'aux phases préliminaires, la forte demande déjà exprimée par les bénéficiaires et la stratégie de mettre en place des comités de gestion sont autant de facteurs de durabilité des futurs investissements.
117. Le projet a su également nouer des partenariats avec des ONG expérimentées et ayant des fortes assises dans la zone du projet ainsi que les structures étatiques permet également une bonne mobilisation des différentes parties prenantes et prépare déjà la continuité post-projet.
118. Toutes les mesures environnementales et d'atténuation du risque climatique préconisées par la mission sont autant de facteurs contribuant à assurer la durabilité des activités du PARSAT au profit des bénéficiaires. Le système de suivi agro-écologique qui sera mis en place constituera un cadre de surveillance de la dégradation des terres et du couvert végétal. Il contribuera à la mise en place du système national de suivi environnemental et renseignera les indicateurs nationaux du Plan National de Développement (PND).

## G. Conclusion

119. La Mission tient à exprimer ses remerciements aux représentants du Gouvernement du Tchad, au niveau central et régional, l'équipe du PARSAT, les partenaires du Projet et les bénéficiaires rencontrés pour l'accueil, la disponibilité et la qualité des échanges.
120. La mission adresse ses plus vifs remerciements à Monsieur le Ministre de l'Economie et de la Planification du Développement et Monsieur le Ministre de la Production, de l'Irrigation et des

Equipements Agricoles et les services de leurs ministères respectifs, pour avoir traité avec tant de diligence les dossiers des partenariats de mise en œuvre. Ceci a permis de lever l'un des plus grands goulots d'étranglement que le projet ait connu à jour et qui avait sévèrement affecté sa performance depuis son démarrage.

121. La mission encourage le PARSAT et ses partenaires à œuvrer dans le sens de la recherche de plus de performance pour l'atteinte des résultats et une collaboration étroite avec les bénéficiaires qui doivent être au centre du dispositif de mise en œuvre des activités. La prochaine mission de supervision est prévue en novembre 2017.
122. Le FIDA et le Gouvernement du Tchad entérinent les conclusions de la mission de supervision.

## Appendice 1: Résumé de l'état d'avancement du PARSAT

### Basic Facts

Country	Chad	Project ID	1691 [1100001691]	Loan/DSF/Grant/ASAP FI No.	2000000925, 2000000926, 2000000927
Project	Project to Improve the Resilience of Agricultural Systems in Chad			Top-up Loan/DSF/Grant/ASAP FI No.	
Date of Update	06-Jul-2017				
Supervising Inst.	IFAD				
No. of Supervisions	2	No. of Implementation Support/Follow-up missions	2		
Last Supervision	07 Jul-2017	Last Implementation Support/Follow-up mission	21-Sep-2016		

				USD million	Disb. rate %	
Approval	01-Dec-2014			Total financing	36.20	18,40
Agreement	17-Feb-2015	Effectiveness lag	2.6	IFAD Total	22.20	37
Entry into force	17-Feb-2015	PAR value	-----	IFAD loan	0.00	0
First disbursement	20-Apr-2015			DSF grant	17.20	26,35
MTR		Last amendment		IFAD grant		
Original completion	31-Mar-2022	Last audit		ASAP grant	5.00	14,95
Current completion	31-Mar-2022			Domestic Total	6.70	
Current closing	30-Sep-2022			Beneficiaries	0.60	8,46
No. of extensions	0			National Govern	6.10	13,31
				External Cofinancing Total	7.30	
				GEF/LDCF	7.30	14,78

### Project Performance Ratings

B.1 Fiduciary Aspects	Last	Current	B.2 Project implementation progress	Last	Current
1. Quality of financial management	4	5	1. Quality of project management	4	5
2. Acceptable disbursement rate	2	4	2. Performance of M&E	4	5
3. Counterpart funds	2	4	3. Coherence between AWPB & implementation	3	4
4. Compliance with financing covenants	3	5	4. Gender focus	4	4
5. Compliance with procurement	4	5	5. Poverty focus	4	5
6. Quality and timeliness of audits	4	5	6. Effectiveness of targeting approach	3	4
			7. Innovation and learning	4	3
			8. Climate and environment focus	4	4
B.3 Outputs and outcomes	Last	Current	B.4 Sustainability	Last	Current
1. Sécurisation contre les risques climatiques	3	4	1. Institution building (organizations, etc.)	4	4
2. Valorisation des productions	3	4	2. Empowerment	4	3

3. Quality of beneficiary participation	4	4
4. Responsiveness of service providers	4	4
5. Exit strategy (readiness and quality)	4	4
6. Potential for scaling up and replication	4	4

#### B.5 Justification of ratings

B.1/ Les outils de gestion sont en place et le système de gestion financière est fonctionnel. Les 2 audits 2016 (interne et externe) ont été réalisés, les rapports remis dans les délais et sans réserves. La comptabilité est à jour avec un bon classement des pièces. Les taux actuels de décaissement effectif sur fonds FIDA (26.35%), ASAP (14.95%), et FEM (14.78%), sont faibles à deux ans de mise en œuvre du projet. Les Fonds de contrepartie prévus dans le PTBA 2015/16 décaissés à 68%. Le projet a obtenu du FIDA l'accord pour le financement sur fonds FIDA les taxes sur le fonctionnement jusqu'à la mi-parcours. Toutes les dépenses non éligibles ont été remboursés par le gouvernement. B.2/ Taux d'exécution physique et financière du PTBA 2017 au 15 juin estimé respectivement à 67% et 43%. La stratégie de ciblage, genre et jeune est élaborée et validée. Sa mise en œuvre est amorcée. Les aspects environnementaux et CC sont pris en compte mais nécessitent encore une meilleure intégration dans les activités productives. B.3/ Les aménagements des sites de production et les activités d'alphabétisation et nutrition s'exécutent convenablement. La mise en place des CEP et la formation des producteurs sur les itinéraires techniques accusent du retard. Les taux d'exécution physique du PTBA 2017 au 30 juin 2017 sont comme suit: 71% pour la Composante 1, 64% pour la Composante 2 et 58% pour la Composante 3 soit une moyenne globale de 67%. L'exécution financière par composante (par rapport aux prévisions de la période couverte) se présente comme suit: (a) « sécurisation contre les Risques Climatiques », 50%; (b) « Valorisation des productions/Appui activités économiques des ménages ruraux », 28%; (c) « Coordination, Gestion et Suivi-Evaluation », 59%. B.4/ Les comités de gestion des infrastructures sont mis en place et formés progressivement. Malgré quelques retards, les opérateurs de mises en œuvre et les services techniques de l'État sont mobilisés. Les bénéficiaires sont motivés et s'impliquent dans les mises en œuvre.

### Overall Assessment and Risk Profile

	Last	Current
C.1 Physical/financial assets	4	4
C.2 Food security	4	4
C.3 Quality of natural asset improvement and climate resilience	4	4
C.4 Overall <b>implementation progress</b> (Sections B1 and B2)	4	4

#### Rationale for implementation progress rating

A deux ans et 4 mois de mise en œuvre du PARSAT, toutes les conditions techniques et managériales pour la mise en œuvre des activités sont en place (études de bases, systèmes de gestion, conventions avec les opérateurs et partenaires institutionnels). A date, tous les volets d'activités sont engagés. La campagne agricole 2017 permettra de matérialiser et d'apprécier les premiers résultats escomptés des innovations. Cependant, le projet devra porter une attention particulière à la cohérence de la programmation des aspects environnementaux et climatiques et leur prise en compte intégrée dans les différents volets d'activités. De plus l'attention du projet est attirée sur la nécessité de respecter les calendriers agricoles pour une exécution harmonieuse des différents appuis et la mobilisation de la main d'œuvre communautaire.

C.5 Likelihood of achieving the development objectives (section B3 and B4)	4	4
--	---	---

#### Rationale for development objectives rating

L'année 2017 est capitale pour l'appréciation des premiers résultats au niveau des bénéficiaires. La réalisation des infrastructures est en bonne voie. A date, la plupart des aménagements sont réalisées. Le défi actuel se situe dans leur mise en valeurs et le renforcement des capacités des bénéficiaires pour l'application des technologies promues. Le dispositif de suivi-évaluation étant opérationnel, il sera possible mesurer les avancées du projet en termes de résultats, effets et impacts.

#### C.6 Risks Short description of major risks for each section and their impact on achievement of development objectives and sustainability

Fiduciaire aspects	Les risques de (i) non disponibilité des fonds de contrepartie au regards du contexte de crise que traverse actuellement le pays; (ii) retard sur l'échéancier de la dette due au FIDA qui pourrait conduire à la suspension du portefeuille de projets FIDA au Tchad; (iii) retour en arrière par rapport aux acquis en matière facilitation des procédures de passation des marchés notamment pour le recrutement des opérateurs de mise en œuvre. Le projet devra procéder à révision des manuels d'exécution et fiduciaire (module passation des marchés) pour tenir compte du vide juridique laissé par le nouveau code sur les conventions et leurs seuils. Cette actualisation finalisera également une convention cadre et des TDR types qui seront validés au cours d'un atelier qui aura la participation du Ministère de l'Economie et de la Planification du Développement, du FIDA et Ministère de l'Agriculture à la suite de la prochaine supervision dont les conclusions seront portées dans l'aide-mémoire de la mission qui servira de document de référence.
Project implementation progress	Le projet devra renforcer l'approche intégrée dans la programmation de ses activités, prenant en compte l'ensemble des volets d'activités. L'information des bénéficiaires sur les différentes étapes des interventions et des appuis du PARSAT est nécessaire pour assurer leur mobilisation et appropriation. La mise en œuvre des CEP et les différentes formations des bénéficiaires et leaders paysan accusent du retard.
Outputs and	Manque de synergies entre la mise en place des aménagements, l'intensification agricole et les

outcomes	aspects environnementaux et changement climatique pourrait limiter l'atteinte des effets escomptés, en termes de productivité agricole et d'impact environnemental du projet. Pour minimiser ce risque, le RACE et le RPVA doivent travailler en étroite collaboration dans la programmation des aménagements à réaliser et des activités de mise en valeur agricole sur les mêmes sites. Un cadre de gestion environnemental et social doit être élaboré, adopté et intégré dans les procédures internes
Sustainability	La durabilité des ouvrages peut être compromise par une mauvaise sélection des entreprises et des bureaux de contrôle qui ne livrent pas des travaux de bonne qualité.

### Proposed Follow-up

Issue / Problem	Recommended Action	Timing	Status
Non mobilisation de la contrepartie et défaut de paiement de la dette	Faire un suivi au niveau des Ministères en charge des finances pour prendre des dispositions appropriées pour le paiement de la dette	Immédiat	En cours
Synergie insuffisante entre les sous-composantes/volets	Assurer une planification conjointe des volets « Aménagements » et « Intensification agricole » et Environnement et CC	2017	
Qualité des infrastructures mises en place	Opérer un bon choix de l'entreprise et du bureau de contrôle; et veiller à ce que les populations bénéficiaires et le service technique compétent fassent partie du dispositif de contrôle, surveillance, suivi et supervision des travaux	Immédiat	En cours
Communication	Assurer l'information complète des bénéficiaires sur les différentes étapes de mises en œuvre des activités du PARSAT et les appuis à apporter afin de permettre leur participation effective et leur appropriation	Immédiat	
Ciblage	Affiner l'identification des bénéficiaires sur la base des orientations de la stratégie de ciblage	Dec 2017	

### Additional observations



## Appendice 2: Cadre logique actualisé: état d'avancement par rapport aux objectifs, effets et produits

Logique d'intervention	Indicateurs clés					Moyens de vérification			Suppositions
	Intitulé	Référence	Année 2017	Mi-parcours	Cible finale	Source	Fréquence	Responsabilité	
<b>Objectif global:</b> Contribuer à l'amélioration durable de la sécurité alimentaire et des revenus des ménages ruraux dans la zone du Projet	▪ Au moins 40% des ménages ciblés ont une sécurité alimentaire accrue (nombre de mois de soudure/année) *	13.3%		20%	40%	• Etudes de référence de ménages • Enquête de ménages	Début, mi-parcours, achèvement		• Stabilité socio-politique et sécuritaire
	▪ La prévalence de la malnutrition chronique des enfants de moins de 5 ans passe de 34.2% à 25 *	34.2%		30%	25%				
<b>Objectif de développement:</b> Améliorer la résilience des systèmes agricoles et de l'économie des ménages ruraux par rapport aux changements climatiques et chocs externes	▪ Pourcentage de personnes / ménages ayant adopté des technologies et des pratiques de gestion durable de l'environnement et résilientes au changement climatique	0		14%	28%	• Enquêtes de rendement et de production	Début, mi-parcours, achèvement		• Bonne gouvernance • Pas de catastrophes naturelles majeures
	▪ Nombre de personnes (hommes, femmes et jeunes) bénéficiant des services du projet et nombre de ménages correspondants touchés		8391	105 000	175 000	• Fiches de suivi	Annuel		
<b>Effets</b> <b>Effet 1:</b> Les producteurs ont adopté des systèmes de production intensifiés et mieux adaptés aux changements climatiques et durables	▪ Pourcentage de personnes / ménages ayant augmenté leur production	0		7%	30%	• Enquêtes de rendement et de production	Début, mi-parcours, achèvement		
	▪ Nombre / pourcentage de personnes (hommes, femmes et jeunes) /ménages ayant adopté des intrants, des pratiques et des technologies nouveaux /améliorés	0		7%	14%				
<b>Effet 2:</b> Les revenus tirés des productions et autres activités agricoles sont diversifiés et améliorés au niveau des ménages ciblés	▪ Nombre de personnes (hommes, femmes et jeunes) / ménages ayant amélioré leur accès aux marchés, aux équipements et infrastructures de transformation et de stockage	0		4000	5000	• Enquêtes de ménages	Début, mi-parcours, achèvement		
	▪ Pourcentage des entreprises Rurales soutenues ayant augmenté leur profit	0		70%	70%	• Compte d'exploitation des AGR financées	Annuel		
<b>Produit 1.1.</b> La disponibilité de l'eau sur les parcelles de culture est améliorée	▪ Nombre d'hectares de terres aménagés	0		5000	10 000	• Fiches de suivi • Rapports d'activités • Rapports	Annuel		• Eventuels conflits fonciers/d'usage entre les
	▪ Nombre et types d'infrastructures de captage d'eau construites / réhabilitées	0					Annuel		

Logique d'intervention	Indicateurs clés					Moyens de vérification			Suppositions
	Intitulé	Référence	Année 2017	Mi-parcours	Cible finale	Source	Fréquence	Responsabilité	
<b>Produit 1.2.</b> Des systèmes de production plus intensifs et résilients sont appliqués par les producteurs	<ul style="list-style-type: none"> <li>Nombre de personnes (hommes, femmes et jeunes) formées aux pratiques de production et/ou technologies intensives et résilientes</li> </ul>	0		5 640	20 720	<ul style="list-style-type: none"> <li>d'ateliers d'auto-évaluation participative</li> <li>Rapports de supervision</li> </ul>	Trimestriel		<ul style="list-style-type: none"> <li>groupes de producteurs</li> <li>Disponibilité de main d'œuvre suffisante en saison sèche pour les travaux HIMO</li> <li>Disponibilité de petites entreprises et tâcherons qualifiés</li> <li>Disponibilité de main d'œuvre suffisante en saison sèche pour les travaux HIMO</li> <li>Disponibilité de petites entreprises et tâcherons qualifiés</li> </ul>
<b>Produit 1.3.</b> Des mesures éducationnelles transversales permettent une meilleure appropriation des appuis physiques à l'amélioration de la production	<ul style="list-style-type: none"> <li>Nombre de personnes (hommes, femmes et jeunes) / ménages recevant des appuis ciblés pour améliorer leur nutrition.</li> <li>Nombre des personnes (hommes, femmes et jeunes) alphabétisées.</li> <li>Nombre des personnes (hommes, femmes et jeunes) recevant des services d'information climatique et d'éducation environnementale.</li> </ul>	0	1692	2 500	5 000		Trimestriel		
		0		7 500	22 100		Annuel		
		0		4 000	8 000	Trimestriel			
<b>Produit 2.1.</b> Le traitement de points critiques et l'aménagement de pistes rurales et sont réalisés	<ul style="list-style-type: none"> <li>Nombre de points critiques et de kilomètres de routes construits ou réhabilités</li> </ul>	0		65	100	<ul style="list-style-type: none"> <li>Fiches de suivi</li> <li>Rapports d'activités</li> <li>Rapports d'ateliers d'auto-évaluation participative</li> <li>Rapports de supervision</li> </ul>	Annuel		
<b>Produit 2.2.</b> Les capacités de stockage sont augmentées et bien exploitées	<ul style="list-style-type: none"> <li>Nombre de magasins communautaires construits ou réhabilités</li> </ul>	0		20	40		Annuel		
<b>Produit 2.3.</b> Les activités économiques des ménages sont diversifiées et productives	<ul style="list-style-type: none"> <li>Nombre de personnes (hommes, femmes et jeunes) bénéficiaires des activités génératrices de revenus.</li> </ul>	0		150	300		Trimestriel		



## Appendice 3: Récapitulatif des principales mesures à prendre dans les délais convenus

Domaine d'action	Mesure convenue	Date	Qui	État d'avancement
<b>Exécution du projet</b>				
	<b>1</b> Planifier et synchroniser la programmation des investissements en matière d'infrastructures (hard) avec la structuration et le renforcement des capacités des bénéficiaires (soft)	Immédiat et continu	RSE Tous les Responsables de Volet Tous les CA	
	<b>2</b> Finaliser l'élaboration du CGES du projet et sur cette base, définir une procédure interne garantissant la prise en compte des risques environnementaux et climatiques	Immédiat	RSE	
<b>Produits</b>				
<b>Composante 1 « Sécurisation contre les risques climatiques et intensification des productions agricoles »</b>				
<b>Sous-composante 1.1 « Amélioration du captage et de la gestion de l'eau agricole »</b>	<b>Aménagement des sites maraichers</b>			
	<b>3</b> Caler la période de fonçage des puits entre mars et mai	Immédiat /continu	RACE/RPM/RAF	
	<b>4</b> Mobiliser les structures d'encadrement pour une mise en valeur effective de tous les sites aménagés	Immédiat/continu	RPVA/RACE	
	<b>5</b> Faire mobiliser le conducteur des travaux dans les meilleurs délais et renforcer le dispositif d'encadrement par un technicien GR expérimenté	Immédiat	RACE/TGR/Coordo	
	<b>6</b> Prévoir des mesures de protection environnementales du site de Kindji	30 sept 2017	ASE CC	
	<b>7</b> Finaliser la convention avec la subdivision du GR de Mongo afin d'assurer le suivi et contrôle des chantiers et préparer le suivi des investissements post-projet	Immédiat	Coordo	
	<b>Aménagement de cultures pluviales</b>			
	<b>8</b> Exiger aux opérateurs d'accompagnement la mobilisation du personnel et la continuité du service d'encadrement avec les moyens de locomotion appropriés	Immédiat	Coordo/RPVA	
	<b>Cultures de décrue</b>			
	<b>9</b> Accompagner le processus d'attribution des parcelles par catégorie aux bénéficiaires	Immédiat	CA/ NAGDARO, FIKIRNA	
	<b>10</b> Accompagner la mise en valeur avec mise à disposition d'intrants et de conseils agricoles	Immédiat	RPVA/CA	
	<b>Environnement et gestion des ressources naturelles</b>			
	<b>11</b> Diversifier les mesures de protection des aménagements réalisés	Immédiat et continu	RPVA	

<b>Sous-composante 1.2 « Intensification de systèmes de production résilients »</b>		<b>Volet A. Formation des producteurs sur l'amélioration des itinéraires techniques</b>			
	<b>12</b>	<b>CEP:</b> (i) Elaborer les protocoles de conduite de CEP par type de culture faisant ressortir de manière bien précise les pratiques culturales nouvelles à être démontrées aux apprenants ainsi que les bénéfices attendus; (ii) suivre rigoureusement la mise en œuvre des activités contenues dans les protocoles; (iii) élaborer les budgets financiers prévisionnels pour chacune des cultures ou système de cultures du CEP de manière à bien démontrer les bénéfices attendus et (iv) envisager la diversification des thèmes à démontrer dans les CEP (rotation des cultures, association de céréales et légumineuses, intégration agriculture-élevage)	Immédiat et continu	RPVA/ MOUSTAGBAL ADRB Consultant CEP	
	<b>13</b>	<b>ONG ADRB.</b> Accélérer le déploiement des encadreurs pour le démarrage effectif des activités sur le terrain	Immédiat	RPVA/ADRB	
	<b>14</b>	<b>Formation techniques spécialisées et visites d'échanges:</b> (i) accélérer le processus de formation technique des leaders paysans et d'initier leur formation en développement organisationnel et (ii) relancer la réalisation de la visite d'échanges en cours et démarrer rapidement le processus de mise en œuvre d'autres visites d'échange prévues dans le PTBA 2017	Immédiat	RPVA	
	<b>15</b>	<b>Aspects environnement et CC.</b> Intégrer systématiquement les problématiques environnementales et climatiques dans les contenus des CEP	Immédiat et continu	RVPA et ASE CC	
		<b>Volet B. Accès aux semences et intrants vétérinaires</b>			
	<b>16</b>	<b>Semences.</b> Organiser en groupement les semenciers de Dababa et de Fitri et de les mettre en réseau avec la fédération du Guéra	Immédiat	RPVA	
	<b>17</b>	<b>Formation et appui à l'émergence d'auxiliaires de la santé animale pour le petit élevage.</b> (i) accélérer le processus de formation et de dotation de kits de santé animale; (ii) produire un manuel de gestion de kits en concertation avec les acteurs et les opérateurs de mise en œuvre qui doit préciser le mode de gestion et la stratégie de renouvellement de stock de produits vétérinaires	Immédiat et continu	RPVA/ ADRB Moustagbal DOPEV	
<b>Sous-composante 1.3 « Mesures transversales d'accompagnement »</b>					
	<b>18</b>	<b>Education nutritionnelle.</b> Faire suivi des animatrices dans la période transitoire	Immédiat	RCOP, Antennes	
	<b>19</b>	<b>Suivi Environnemental.</b> ICRAF devra apporter un soutien logistique au PARSAT pour l'acquisition du matériel et des données informatiques, pour améliorer l'accès à Internet	Immédiat	Coordo, RAF, RSE	
<b>Composante 2 « Valorisation des productions et appui aux activités économiques des ménages ruraux »</b>					
<b>Sous-composante 2.1 « Désenclavement des zones de production »</b>					
	<b>20</b>	Restituer les résultats des études de faisabilité technique aux communautés bénéficiaires et engager le processus de recrutement des prestataires	Immédiat	RACE/opérateurs/CA	

	21	Lancer AMI et DP et DAO en année N-1 de manière à anticiper le recrutement des prestataires, Bureaux d'études et PME et à respecter les délais sans chevauchement avec le calendrier agricole	Immédiat et Continu	RPM/RACE	
	22	<b>Ordre de service pour le démarrage des travaux:</b> procéder de façon systématique à l'envoi au prestataire retenu d'un ordre de service de démarrer les travaux en dehors de la notification définitive qui lui est adressée après approbation du marché	Immédiat	RPM/ARPM	
<b>Sous-composante 2.2 « Appui au stockage »</b>	23	Caler la période d'exécution des travaux avant la saison des pluies afin d'obtenir un meilleur captage (entre février et juin)	Immédiat et continu	RACE/RPM/RAF/CA	
	24	Régulariser les actes de donation et bien matérialiser les limites des sites	Immédiat et continu	CA/CGM	
	25	Accélérer le processus de finalisation du manuel de gestion des magasins en vue d'harmoniser les conditions de remboursement pour la banque de soudure	Immédiat	RPVA/Fédération des Banques de Céréales du Guéra (FBCG)	
	26	Sensibiliser les bénéficiaires sur la multifonctionnalité d'un magasin (banque de soudure, warrantage, commercialisation de produits, stockage de produits, location de petits matériels agricoles, etc.)	Immédiat	RPVA/FBCG	
	27	Organiser la formation des comités sur la gestion technique et financière et organiser de visites d'échanges inter-magasins	Immédiat	RCOP/FBCG	
	28	Organiser la formation des COGES sur les techniques de stockage dans un magasin	Immédiat	RCOP/FBCG	
<b>Sous-composante 2.3 « Appui aux activités économiques des ménages »</b>	29	Finaliser les modalités de gestion des équipements des AGR collectifs avant le financement des microprojets	Immédiat	RCOP/CE, UCEC-G	
	30	Sensibiliser les bénéficiaires en vue de la mobilisation de leurs contributions financières	Août 2017	RCOP/CE, UCEC-G	
	31	Organiser une séance de travail entre l'UCEC-G et les conseillers en entreprise pour les modalités de mise en œuvre de financement de fonds de roulement	Immédiat	RCOP	
	32	Accélérer le processus de financement effectif des AGR	Immédiat	Coordo, RCOP	
<b>État d'avancement de l'exécution</b>					
<b>Coordination Gestion</b>					
	33	<b>Contrats du personnel.</b> Harmoniser l'échéance des contrats du personnel au 31 décembre, inclure des contrats de performances à être évalué annuellement	Immédiat	Coordo, RAF	
	34	<b>Evaluations de la performance du personnel.</b> Instaurer un système d'évaluation annuelles du personnel (incluant une auto-évaluation par les cadres)	Immédiat et continu	Coordo, RAF	
	35	<b>Responsable en charge du Genre.</b> Renouveler son contrat pour une période de probation allant jusqu'en fin décembre 2017 avec des livrables clairs. L'extension du contrat sera conditionnée à la performance	Immédiat	Coordo, RAF	
	36	<b>ASE CC.</b> Revoir TDR de l'ASE CC et réviser organigramme pour le repositionner sous la supervision du Coordonnateur	Immédiat	Coordo, RAF	

	37	<b>Antenne du Fitri.</b> Confier l'intérim de l'antenne du Fitri au Chef d'antenne de Dababa et gestion comptable à l'AC de l'antenne de Dababa	Immédiat	Coordo, RAF	
	38	Organiser une formation sur les risques environnementaux au profit des cadres du projet et des opérateurs	31 octobre 2017	ASE/CC, Consultant	
	39	Mettre en place un plan de renforcement des capacités du personnel	Immédiat et continu	RAF	
<b>Stratégie de mise en œuvre</b>	40	Arrêter les modalités internes de prise en compte préalable du CGES et adapter le manuel d'opérations du projet, y inclus les DAO	31 août 2017	Coordonnateur, ASE/CC, Consultant	
	41	<b>Réception des marchés de travaux achevés:</b> organiser sans délai, les réceptions définitives des travaux achevés de construction des bureaux du PARSAT à Mongo et des antennes de Bokoro et Amdjamena (plus annexes) pour ne pas continuer à pénaliser les entreprises dont les contrats sont échus depuis avril 2017	30/07/2017	Coordo/RPM/Resp. Comp	
<b>Partenariats</b>	42	Préparer les TDR pour l'exercice 2018 en avance du processus d'élaboration du PTBA 2018	30 septembre 2017	Responsables Volets	
	43	Indiquer dans les conventions qui seront chargées du suivi technique de la convention (point focal)	PTBA 2018	Coordonnateur, RAF	
	44	Evaluer la situation des moyens logistiques prévus dans les conventions par rapport au volume de travail et à l'étendue de la zone et proposer réaménagements	Immédiat	RAF, Responsables Volets, Partenaires	
	45	Pour 2017: prendre dispositions pour étoffer les équipes des partenaires pour des durées déterminées	Immédiat	RAF, Responsables Volets, Partenaires	
	46	Etablir un roster des compétences disponibles dans la zone du projet pour les missions de courte durée	30 septembre 2017, permanent	RAF, Responsables Volets, Partenaires	
		<b>Planification, S&amp;E, Genre, Ciblage</b>			
	47	Evaluer l'opérationnalisation du SSE pour identifier les gaps, recycler les acteurs en particulier les opérateurs et les gestionnaires de la base de données et rectifier ce qui mérite d'être corrigé	15 décembre 2017	RS&E et son équipe	
	48	Organiser un atelier sur le SE et renforcement lien avec les partenaires et organismes de tutelle afin de définir plan d'actions	31 octobre 2017	RS&E et son équipe	
	49	Finaliser les identifications et la validation (par comité local) de tous les sites d'intervention	15 décembre 2017	RACE	
	50	Evaluer les étapes déjà franchies dans le ciblage des bénéficiaires par les opérateurs et les cadres de terrain pour corriger les erreurs et combler les vides afin de parvenir à un réel ciblage des bénéficiaires à travers des listes consolidés	31 octobre 2017	Responsable genre et ciblage	
		<b>Communication</b>			
	51	Stratégie de communication toucher les bénéficiaires directs dans les villages-même (hommes, femmes et jeunes) et sélectionner 2 ou 3 bonnes pratiques de communication et/ou de gestion des connaissances pour l'année 2017 qu'il faudra documenter et diffuser	30 novembre 2017	Responsable Communication	

		<b>Dialogue politique sur les CC et l'adaptation de l'agriculture paysanne</b>			
	52	Réaliser un diagnostic/état des lieux avec les riverains du Lac Fitri	Octobre 2017	ASE CC, Chef d'Antenne/Point Focal MEP	
	53	Organiser une concertation des acteurs locaux, avec l'appui des autorités locales et traditionnelles sur le plan de gestion du Lac	Novembre 2017	ASE CC, Chef d'Antenne/Point Focal MEP	
	54	Développer des outils d'aide à la décision tels que les cartes de risques environnementaux dans la zone du projet	Fin décembre 2017	RSE	
<b>Aspects Fiduciaires</b>					
		<b>Gestion Financière et Comptable</b>			
	55	Réviser en interne le manuel de gestion pour reformuler la procédure d'archivage des pièces de dépenses et la conformer à la pratique du PARSAT	30/09/2017	Coordinateur RAF	
	56	Comptabiliser les préfinancements entre bailleurs sur la Balance Générale	Immédiat	Coordinateur RAF	
	57	Archiver dans la même liasse, l'ensemble des pièces de dépenses à rattacher à une mission/ Atelier afin de faciliter le contrôle et le rapprochement avec le budget autorisé	Permanent	RAF Comptable	
	58	Prospecter avec les agences spécialisées les possibilités d'utiliser les services de transfert de fonds pour le réapprovisionnement de caisse et le transfert des avances à justifier pour les activités	30/10/2017	RAF Comptable	
	59	Séparer la consommation de carburant pour le fonctionnement UCGP (mission de suivi, fonctionnement courant) avec celui des missions des partenaires d'exécution	Immédiat	RAF Comptable	
	60	Documenter et matérialiser le contrôle des pièces justificatives de dépenses produites par les antennes et la traçabilité du contrôle effectué sur l'utilisation du carburant	Immédiat	RAF Comptable	
	61	Transmettre le RFI au FIDA (sur une base trimestrielle) et tenir un tableau de bord de gestion pour les réunions de coordination mensuelle	20/07/2017	RAF	
	62	Etablir dans les meilleurs délais des DRF de réapprovisionnement sur le FIDA, ASAP et FEM (après régularisation des préfinancements croisés), et respecter à l'avenir la disposition A.8 de la Lettre au Bénéficiaire sur les demandes de retrait	31/07/2017	RAF	
	63	Affecter pour les missions de terrain la totalité des dépenses sur un financement (en prenant comme base par exemple, l'objectif principal de la mission et le financement concerné)	Permanent	RAF	

Passation des Marchés				
64	<b>Plan de Passation des Marchés 2017:</b> grouper les achats de matériels/équipements au niveau de la Coordination comme centre d'exécution et non par composante pour satisfaire les exigences de groupage indispensable pour cette catégorie	Immédiat	RPM/ARPM	
65	<b>Registre des contrats:</b> actualiser le tableau selon le format requis sur le formulaire C-10 en approchant le fournisseur de Tompro pour un recyclage du RPM et son Assistant à l'utilisation du module Tom-marché déjà disponible au niveau du PARSAT pour compléter les informations de la fiche de façon automatique et au fur et à mesure de l'exécution des activités de contractualisation	30/08/2017	RAF/RPM	
66	<b>Conventions de partenariat:</b> procéder à révision des manuels d'exécution et fiduciaire (module passation des marchés) du PARSAT juste pour tenir compte du vide juridique laissé par le nouveau code sur les conventions et leurs seuils vu la place qu'occupe ces partenaires dans la mise en œuvre du projet. Cette actualisation finalisera également une convention cadre et des TDR types qui seront validés au cours d'un atelier qui aura la participation du Ministère de l'Economie et de la Planification du Développement, du FIDA et Ministère de l'Agriculture à la suite de la prochaine supervision dont les conclusions seront portées dans l'aide-mémoire de la mission qui servira de document de référence	30/09/2017	Coordo/RPM/FIDA	
67	<b>Publication des Avis d'appel d'offres locaux (ACL):</b> procéder de façon systématique et en même temps à l'affichage des Appels d'offres lancés par ACL au bureau de liaison à N'Djamena afin d'ouvrir les opportunités aux autres PME du pays et élargir les possibilités de choix et rendre plus visible les efforts du bailleur dans le pays	Immédiat	RPM/ARPM	
68	<b>Archivage des documents de passation des marchés:</b> compléter l'archivage par: (1) le PV de négociation obligatoire en ce qui concerne les services de consultant à la différence avec les marchés de fournitures et travaux où cela se fait de façon exceptionnelle; (2) une copie de la version finale du rapport du consultant; (3) les preuves de paiement du contrat	Immédiat	RPM/ARPM	

## Appendice 4: État d'avancement matériel par rapport au PTBA (y compris indicateurs SYGRI)

Indicateurs de rendements	unité	PTBA 2017			DCP (cible à la fin du projet)		
		Prévision	Réalisation	%	Prévision	Réalisation	%
<b>Composante 1. Sécurisation contre les risques climatiques et intensification des productions agricoles</b>				61%			32%
<b>Sous-composante 1.1. Amélioration du captage et de la gestion de l'eau agricole</b>				60%			13%
<b>Produit 1.1. La disponibilité de l'eau sur les parcelles de culture est améliorée</b>							
Nombre d'ha de site maraichers aménagés	ha	94	34.3	36%	700	62	9%
Nombre d'ha de site pluvial aménagés	ha	600	594	99%	4 300	594	14%
Nombre d'ha de site de décrue aménagés	ha	600	620	103%	5 000	670	13%
Nombre de ménages bénéficiant de parcelles aménagées	Nombre	4 000	2 513	63%	22 100	3 052	14%
Nombre de personnes formées en techniques et/ou gestion d'aménagement	Nombre	3 400	1 694	50%	22 100	2 209	10%
<i>Nombre de personnes formées en techniques et/ou gestion d'aménagement</i>	Homme	2 040	692	34%	13 260	1 166	9%
<i>Nombre de personnes formées en techniques et/ou gestion d'aménagement</i>	Femme	1 360	1 002	74%	8 840	1 043	12%
<i>Nombre de personnes formées en techniques et/ou gestion d'aménagement</i>	Jeune	1 020		0%	6 630	16	0%
Nombre de structures de gestion d'aménagements opérationnelles	Nombre	77	65	84%	200	76	38%
<b>Sous-composante 1.2. Intensification de systèmes de production résilients</b>				49.3%			10%
<b>Produit 1.2. Des systèmes de production plus intensifs et résilients sont appliqués par les producteurs</b>							
Nombre de producteurs ayant bénéficié de différentes mesures d'apprentissage et de formation technique *	Nombre	4 125	1 375	33%	20 720	1 730	8%
<i>Nombre de producteurs ayant bénéficié de différentes mesures d'apprentissage et de formation technique *</i>	Homme	2 475	736	30%	9 260	891	10%
<i>Nombre de producteurs ayant bénéficié de différentes mesures d'apprentissage et de formation technique *</i>	Femme	1 650	639	39%	11 460	839	7%



<i>Nombre de producteurs ayant bénéficié de différentes mesures d'apprentissage et de formation technique *</i>	Jeune	743	801	108%	6 216	801	13%
Quantité de semences de céréales fournies	Tonnes	14	9	62%	57	8 687	15%
Nombre de membres d'OP de production formés *	Nombre	80		0%	650	0	0%
<i>Nombre de membres d'OP de production formés *</i>	Homme	48		0%	195	0	0%
<i>Nombre de membres d'OP de production formés *</i>	Femme	32		0%	455	0	0%
<i>Nombre de membres d'OP de production formés *</i>	Jeune	15		0%	195	0	0%
Nombre de femmes leader formées*	Femme	20		0%	100	0	0%
Nombre de paysans semenciers formés et appuyés *	Nombre	20	26	130%	95	26	27%
<i>Nombre de paysans semenciers formés et appuyés *</i>	Homme	12	21	175%	75	21	28%
<i>Nombre de paysans semenciers formés et appuyés *</i>	Femme	8	5	63%	20	5	25%
<i>Nombre de paysans semenciers formés et appuyés *</i>	Jeune	6	9	150%	35	9	26%
Nombre d'auxiliaires de santé animale formés et appuyés *	Femme	60		0%	90	0	0%
<i>Nombre d'auxiliaires de santé animale formés et appuyés *</i>	Jeune	18		0%	50	0	0%

<b>Sous-composante 1.3. Mesures transversales d'accompagnement</b>				75%			69%
<b>Produit 1.3. Des mesures éducationnelles transversales permettent une meilleure appropriation des appuis physiques à l'amélioration de la production</b>							
Nombre de personnes alphabétisées *	Nombre	2 076	2 223	107%	6 400	2 223	35%
<i>Nombre de personnes alphabétisées *</i>	Homme	1 246	763	61%	1 280	763	60%
<i>Nombre de personnes alphabétisées *</i>	Femme	830	1 472	177%	5 120	1 472	29%
<i>Nombre de personnes alphabétisées *</i>	Jeune	622		0%	3 840	0	0%
Nombre de personnes ayant bénéficié de session d'éducation nutritionnelle *	Nombre	5 000	5 710	114%	5 000	7 402	100%
<i>Nombre de personnes ayant bénéficié de session d'éducation nutritionnelle*</i>	Femme	5 000	4 481	90%	5 000	5 756	100%
Nombre de personnes ayant bénéficié de session d'éducation environnementale *	Nombre	2 000	531	27%	5 700	6 560	100%



<i>Nombre de personnes ayant bénéficié de session d'éducation environnementale *</i>	Homme	1 400	350	25%	2 850	4 570.3	100%
<i>Nombre de personnes ayant bénéficié de session d'éducation environnementale *</i>	Femme	600	181	30%	2 850	1 989	70%
<i>Nombre de personnes ayant bénéficié de session d'éducation environnementale *</i>	Jeune	600	422	70%	2 885	6 190	215%
Nombre de personnes ayant accès à une information agro-climatique (FPMA-FEM)	Nombre	3 500	2 601	74%	8 000	2 601	33%
<i>Nombre de personnes ayant accès à une information agro-climatique (FPMA-FEM)</i>	Homme	2 100	1 531	73%	4 000	1 531	38%
<i>Nombre de personnes ayant accès à une information agro-climatique (FPMA-FEM)</i>	Femme	1 400	1 070	76%	4 000	1 070	27%
<i>Nombre de personnes ayant accès à une information agro-climatique (FPMA-FEM)</i>	Jeune	1 050	1 322	126%	2 400	1 322	55%

<b>Composante 2. Valorisation des productions et appui aux activités économiques des ménages ruraux</b>				18%		21%	
<b>Sous-composante 2.1. Désenclavement des zones de production</b>				0%		5%	
<b>Produit 2.1. Le traitement de points critiques et l'aménagement de pistes rurales sont réalisés</b>							
Nombre de points critiques traités contre les risques climatiques (FIDA, ASAP)	Nombre	28		0%	106	9	8%
Nombre de km de pistes re-profilées	km	35		0%	100	1.5	2%
Nombre d'associations d'entretien de pistes mises en place et formées	Nombre	10		0%	106	10	9%
Nombre de personnes formées en entretien de pistes * (ASAP)	Nombre	245		0%	530	66	12%
<i>Nombre de personnes formées en entretien de pistes * (ASAP)</i>	Homme	147		0%	2	0	0%
<i>Nombre de personnes formées en entretien de pistes * (ASAP)</i>	Femme	98		0%	210	0	0%
<i>Nombre de personnes formées en entretien de pistes * (ASAP)</i>	Jeune	73		0%	318	0	0%
<b>Sous-composante 2.2. Appui au stockage</b>				19%		33%	
<b>Produit 2.2. Les capacités de stockage sont augmentées et bien exploitées</b>							

Nombre de magasins communautaires construits/réhabilités	Nombre	20		0%	40	10	25%
Nombre de ménages constituant le stock initial de la BS	Nombre	2 000		0%	2 000	960	48%
Nombre de responsables d'OP formés	Nombre	77		0%	720	0	0%
<i>Nombre de responsables d'OP formés</i>	Homme	47		0%	432	0	0%
<i>Nombre de responsables d'OP formés</i>	Femme	30		0%	240	0	0%
<i>Nombre de responsables d'OP formés</i>	Jeune	23		0%	216	0	0%
Nombre de membres de COGES formés *	Nombre	140	63	45%	240	133	55%
<i>Nombre de membres de COGES formés *</i>	Homme	84	7	8%	95	98	103%
<i>Nombre de membres de COGES formés *</i>	Femme	56	56	100%	145	84	58%
<i>Nombre de membres de COGES formés *</i>	Jeune	30	10	33%	72	31	43%

<b>Sous-composante 2.3. Appui aux activités économiques des ménages</b>				28%		20%	
<b>Produit 2.3. Les activités économiques des ménages sont diversifiées et productives</b>							
Nombre de personnes ayant bénéficié d'appuis pour des AGR * (ASAP)	Nombre	1 000	930	93%	3 000	930	31%
<i>Nombre de personnes ayant bénéficié d'appuis pour des AGR * (ASAP)</i>	Homme	600	403	67%	1 050	403	38%
<i>Nombre de personnes ayant bénéficié d'appuis pour des AGR * (ASAP)</i>	Femme	400	527	132%	1 950	527	27%
<i>Nombre de personnes ayant bénéficié d'appuis pour des AGR * (ASAP)</i>	Jeune	300		0%	1 050	0	0%
Nombre de personnes formées en technique et en gestion *	Nombre	240	30	13%	90	30	33%
<i>Nombre de personnes formées en technique et en gestion *</i>	Homme	144	22	15%	54	22	41%
<i>Nombre de personnes formées en technique et en gestion *</i>	Femme	96	8	8%	36	8	22%
<i>Nombre de personnes formées en technique et en gestion *</i>	Jeune	72	10	14%	22	10	45%
Nombre de producteurs participant à des opérations de commercialisation	Nombre	20		0%	900	0	0%
<i>Nombre de producteurs participant à des opérations de commercialisation</i>	Homme	12		0%	540	0	0%

<i>Nombre de producteurs participant à des opérations de commercialisation</i>	Femme	8	0%	360	0	0%
<i>Nombre de producteurs participant à des opérations de commercialisation</i>	Jeune	6	0%	22	0	0%
Nombre de producteurs ayant participé à des foires *	Nombre	20	0%	90	0	0%
<i>Nombre de producteurs ayant participé à des foires *</i>	Homme	12	0%	60	0	0%
<i>Nombre de producteurs ayant participé à des foires *</i>	Femme	8	0%	30	0	0%
<i>Nombre de producteurs ayant participé à des foires *</i>	Jeune	6	0%	32	0	0%

<b>Composante 3. Coordination, gestion et suivi-évaluation Projet</b>				48%		18%
<b>Produit 3.1. La gestion et la coordination du Projet assurent une mise en œuvre et un suivi optimaux des activités de terrain</b>						
Taux d'exécution physique minimum des PTBA	%	75%	38.0%	51%	75%	25%
taux d'exécution financier minimum des PTBA	%	75%	22.0%	29%	75%	18%
Taux de décaissement global	%	30%	23.3%	78%	75%	31%
Audit avec opinion "sans réserves" ou "réserves mineures"	Nombre	1	1	100%	7	14%
Transmission à temps au FIDA des SYGRI, états financiers, états d'avancement physique et audits	Nombre	4	3	75%	16	19%
Nombre d'OP intégrant les priorités d'adaptation dans leurs plans d'actions (ASAP)	Nombre	15		0%	90	17%
Nombre de processus politiques sur les CC dans lesquels le PARSAT est impliqué (ASAP)	Nombre	1		0%	30	0%
<b>Taux de réalisation Physique</b>				43.3%		24.86 %



## Appendice 5: Aspects financiers: performance financière effective par bailleur de fonds et par composante, et décaissements par catégorie

Tableau 5A: Performance financière par bailleur de fonds

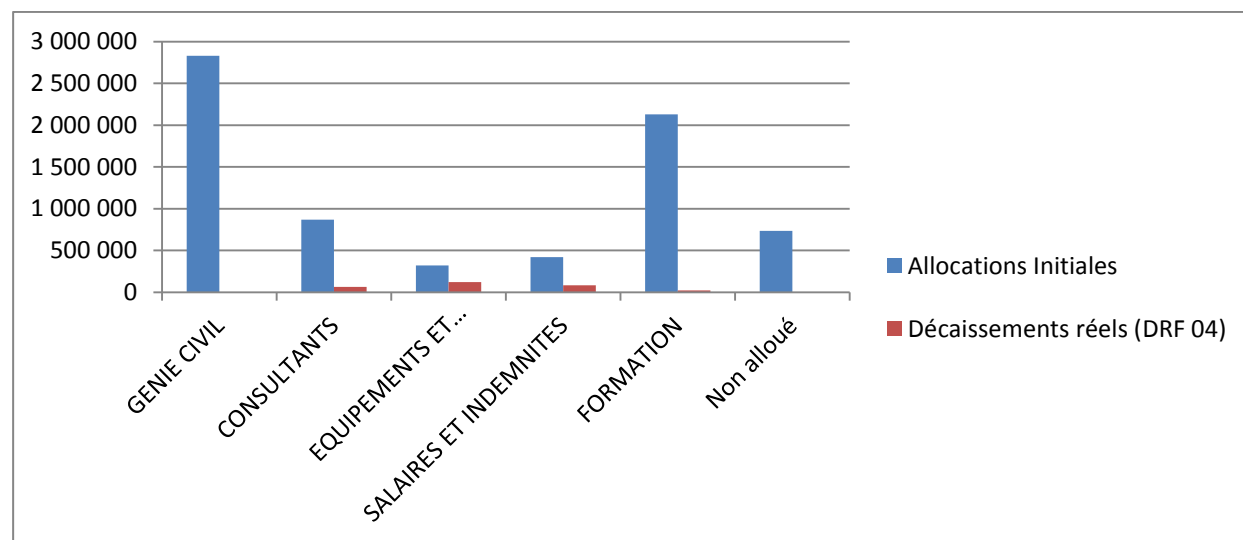
Bailleurs	Montant approuvé	Montant décaissé	Taux de décaissement
FIDA	17 200 200	4 054 044	23.57%
ASAP	5 000 000	664 246	13.28%
FEM	7 307 900	1 080 166	14.78%
GVT	6 100 700	812 000	13.31%
BENEFICIAIRES	591 200	50 715	8.46%
	<b>36 200 000</b>	<b>6 661 171</b>	<b>18.40%</b>

Tableau 5B: Performance financière par bailleur de fonds et par composante (USD)

Composante	DON FIDA			DON ASAP			DON FEM			Gouvernement			Bénéficiaire			TOTAL		
	Montant approuvé	Montant décaissé	%	Montant approuvé	Montant décaissé	%	Montant approuvé	Montant décaissé	%	Montant approuvé	Montant décaissé	%	Montant approuvé	Montant décaissé	%	Montant approuvé	Montant décaissé	%
Intensification et sécurisation des productions agricoles	7 477 000	402 466	5%	2 081 900	389 965	19%	7 304 400	421 710	6%	3 645 600	260 311	7%	499 700	16 284	3%	21 008 600	1 490 737	7%
Valorisation des productions et autres activités agricoles	3 304 600	601 953	18%	2 428 000	26 122	1%				1 112 200	172 245	15%	91 500	34 431	38%	6 936 300	834 750	12%
Coordination, gestion et suivi-évaluation	6 418 600	1 797 192	28%	490 100	793	0%	3 500	12 340	353%	1 342 900	317 517	24%				8 255 100	2 127 842	26%
Avance à Justifier		129 370						119 344									248 714	
Avance en Trésorerie (compte désigné/FCP)		1 123 064			247 366			526 772		30 963 500	61 927						1 959 128	
<b>Total</b>	<b>17 200 200</b>	<b>4 054 044</b>		<b>5 000 000</b>	<b>664 246</b>		<b>7 307 900</b>	<b>1 080 166</b>		<b>6 100 700</b>	<b>812 000</b>		<b>591 200</b>	<b>50 715</b>	<b>0</b>	<b>36 200 000</b>	<b>6 661 171</b>	<b>18,40%</b>

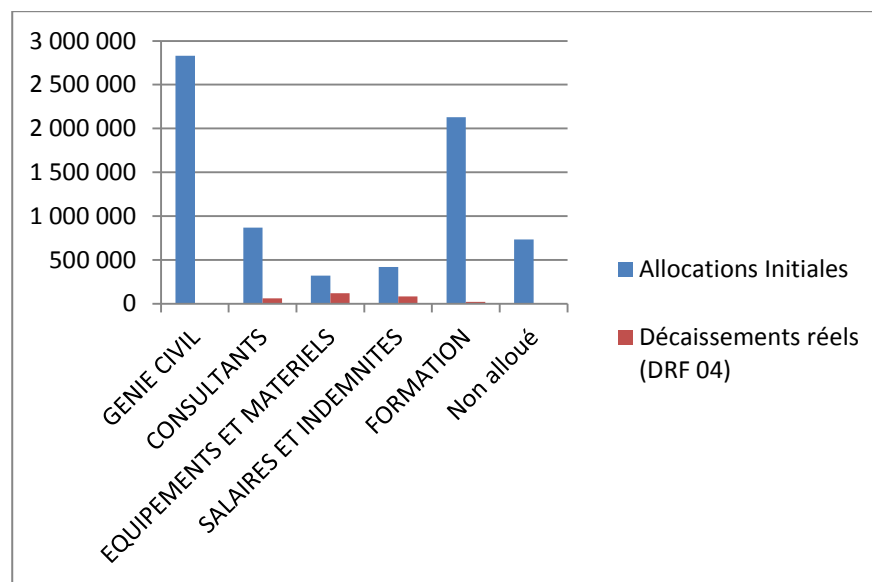
**Appendice 5C-1: Décaissements Don FIDA au 30/06/2017 en DTS**

Catégories	Allocations Initiales	Décaissements réels (DRF 08)	Soldes	Décaissements en %
GENIE CIVIL	2 680 000	639 961	2 040 039	24%
CONSULTANTS	2 570 000	344 342	2 225 658	13%
EQUIPEMENTS ET MATERIELS	390 000	199 951	190 049	51%
BIENS, SERVICES ET INTRANTS	50 000	30 369	19 631	61%
COUTS DE FONCTIONNEMENT	1 030 000	90 196	939 804	9%
SALAIRES ET INDEMNITES	2 650 000	336 958	2 313 042	13%
FORMATION	670 000	159 080	510 920	24%
Non alloué	1 110 000		1 110 000	0%
Dépôt initial	0	1 137 210	-1 137 210	
<b>Total</b>	<b>11 150 000</b>	<b>2 938 068</b>	<b>8 211 932</b>	<b>26.35%</b>



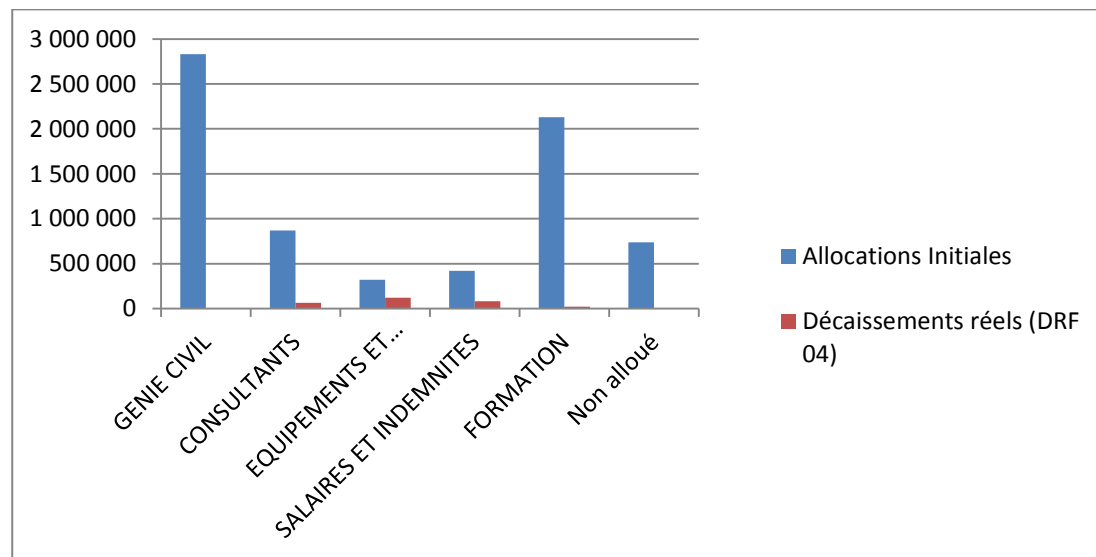
## Appendice 5C-2: Décaissements Don ASAP au 30/06/2017 en DTS

	Catégories	Allocations Initiales	Décaissements réels (DRF 03)	Soldes	Décaissements en %
I	GENIE CIVIL	900 000	118 602	781 398	13%
II	CONSULTANTS	780 000	5 836	774 164	1%
III	EQUIPEMENTS ET MATERIELS	400 000	575	399 425	0%
VII	FORMATION	840 000	373	839 627	0%
VIII	Non alloué	320 000		320 000	0%
	Dépôt initial	0		-359 040	
	<b>Total</b>	<b>3 240 000</b>	<b>484 425</b>	<b>2 755 575</b>	<b>14.95%</b>

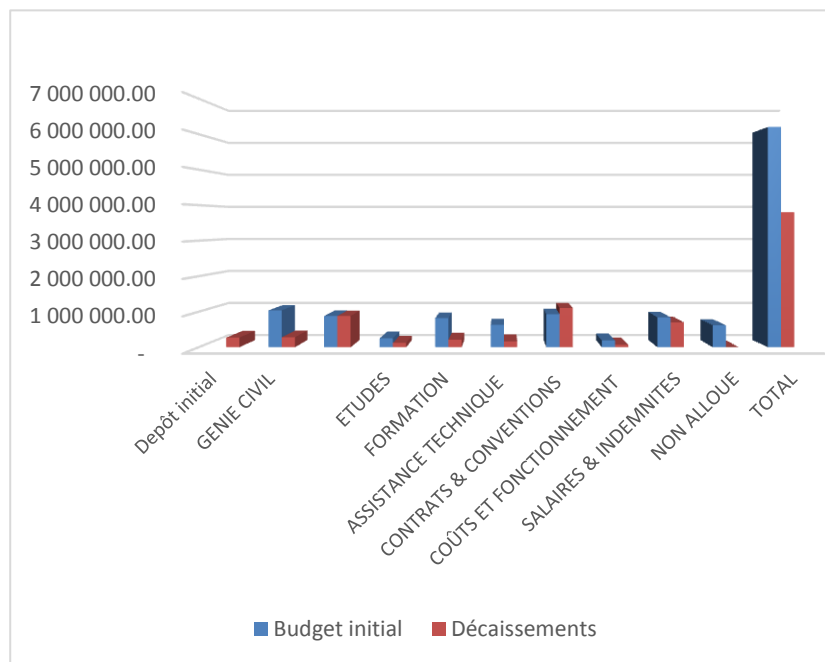


**Appendice 5C-3: Décaissements Don FEM au 30/06/2017 en USD**

Catégories	Allocations Initiales	Décaissements réels (DRF 04)	Soldes	Décaissements en %
GENIE CIVIL	2 830 000	675	2 829 325	0%
CONSULTANTS	870 000	63 042	806 958	7%
EQUIPEMENTS ET MATERIELS	320 000	122 570	197 430	38%
SALAIRES ET INDEMNITES	420 000	83 266	2 107 234	1%
FORMATION	2 130 000	22 766	735 936	0%
Non alloué	735 936		-787 846	
Dépôt initial	0	787 846		
<b>Total</b>	<b>7 305 936</b>	<b>1 080 166</b>	<b>5 889 037</b>	<b>14.78%</b>









## Appendice 6: Application des dispositions de l'accord de financement: état d'avancement

Section	Disposition	Date butoir de l'action/objectif	Niveau d'exécution/date	Observations
<b>Section B-3</b>	La contribution de l'Emprunteur au financement du Projet est élevée, la somme de FCFA équivalent à 4 900 000 USD représentant les droits et taxes et des fonds en numéraire pour les petites dépenses où la procédure d'exonération ne marche pas	Pour mémoire	Conforme	Par Fax en date du 27/03/2017, le FIDA a autorisé jusqu'à la Revue à Mi-Parcours, la prise en charge à 100% de la totalité des coûts de fonctionnement sur ses ressources. Avant cette date, les taxes inéligibles sur le Don FIDA ont été remboursées pour un montant de 17 741 340 FCFA à partir des ressources financières du Gouvernement
	Trois comptes désignés Don FIDA, Don ASAP, Don FEM seront ouverts au nom du PARSAT auprès d'une banque commerciale de N'Djamena, acceptable par le FIDA ayant une succursale à Mongo	Pour mémoire	Conforme	Les trois comptes Désignés sont ouverts à ORABANK, puis transférés à la CBT, qui a son succursale à Mongo
	Un compte de fonds de contrepartie libellé en FCFA est ouvert au nom du Projet auprès d'une banque commerciale à N'Djamena avec succursale à Mongo	Pour mémoire	Conforme	Le compte de contrepartie Etat est ouvert à Commercial Bank Tchad (CBT)
<b>Section C</b>	L'agent du Projet est le Ministère de l'Agriculture	Pour mémoire	Conforme	Le projet est placé sou-tutelle du Ministère de la Production, de l'Irrigation et des Equipements Agricoles
	La date d'achèvement est le 7eme anniversaire de la Date d'entrée en vigueur	Pour mémoire	Conforme	La date d'achèvement est fixée au 31 mars 2022 soit 7 ans après d'entrée en vigueur (17/02/2015)
<b>Section D-2</b>	Aucun retrait ne sera effectué avant que le bénéficiaire confirme par arrêté du Ministère du Plan que le Comité de Pilotage sera celui du PADER G élargi au point focal du FEM	Pour mémoire	Conforme	L'Arrêté n° 006/PR/PM/MPCI/SG/DGCI du 06/02/2015 du Ministère du Plan a créé le comité de pilotage du PARSAT qui est celui du PADER-G élargi au point focal du FEM
	Aucun retrait ne sera effectué avant que le bénéficiaire confirme par arrêté du MA, la création de l'UGP	Pour mémoire	Conforme	Le Ministère de l'Agriculture a confirmé l'UCGP du PADER-G comme étant l'UCGP du PARSAT par Arrêté du 29/01/2015

Section	Disposition	Date butoir de l'action/objectif	Niveau d'exécution/date	Observations
	Aucun retrait ne sera effectué avant que le projet et les fonds de Contrepartie relatifs au 1 <sup>er</sup> PTBA	Pour mémoire	Conforme	Le Gouvernement a rétrocédé au PARSAT le reliquat des fonds de contrepartie non consommé du PADER G (80 millions FCFA)
	Aucun retrait ne sera effectué avant que les manuels des procédures administratives et financières, n'aient été approuvés par le FIDA	Pour mémoire Pour mémoire	Conforme	Le manuel de procédures administratives, financières et comptables a été révisé et approuvé aussi bien par le comité de pilotage que le FIDA
	Aucun retrait ne sera effectué avant que les comptes désignés des dons n'aient été ouverts	Pour mémoire	Conforme	Trois comptes Désignés ont été ouverts à ORABANK pour recevoir les fonds des dons, soit un compte par sources de financement
	Aucun retrait ne sera effectué avant que l'acte mettant en place la procédure allégée de passation des marchés par le Gouverneur de la Région du Guéra, soit amendé afin que la commission locale gère les marchés de l'ensemble de la zone du projet		Conforme	Mise en place de la commission régionale de passation des marchés pour le PARSAT à l'image de celle du PADER-G au niveau du Guéra a permis de rendre opérationnel et efficace la fonction passation des marchés
<b>Annexe 1; II-7.2</b>	L'UGP du PADER-G deviendra l'UGP du PARSAT, elle sera renforcée par le recrutement de 7 personnes supplémentaires: i) un ingénieur en GR, un agro économiste, un responsable genre, un assistant en SE, un spécialiste de changement climatique et environnement, un chef comptable, un assistant en passation des marchés et le personnel technique des deux antennes régionales, recrutés sur une base compétitive	Pour mémoire	Non Conforme	Par Arrêté du 09/01/2015, le Ministère de l'Agriculture et de l'Environnement a confirmé l'UCGP du PADER-G comme UCGP du PARSAT. Suite à l'évaluation des performances du Personnel certains contrats n'ont pas été renouvelés; les avis de recrutement ont été lancés en vue de pourvoir à ces postes
<b>Annexe 1; II -9.1 /9-2/9-3 /9-4</b>	L'UGP finalise le manuel d'opérations du projet L'UGP prépare le Manuel unique des procédures administratives financières et comptables du PADER-G/ PARSAT L'UGP finalise et actualise le Manuel de suivi –évaluation en considération des exigences SYGRI L'UGP finalise tous les manuels et les soumet au FIDA pour commentaires et approbation	Pour mémoire	Conforme	L'ensemble des manuels ont été finalisés et approuvés par le FIDA. Le manuel unique de procédures administratives, financières et comptables a été approuvé en septembre 2015 tandis que ceux de suivi-évaluation et des opérations ont reçu l'avis du FIDA en 2016
<b>Section 7.01; b; ii</b>	Transmission du PTBA au plus tard 60 jours avant le début de l'année du projet considérée	Pour mémoire	Conforme	Le PTBA 2017 a été transmis le 21 novembre 2016

Section	Disposition	Date butoir de l'action/objectif	Niveau d'exécution/date	Observations
<b>Section 7.08; a</b>	L'Emprunteur/Bénéficiaire ou l'agent principal du projet assure contre les risques l'ensemble des biens et des constructions utilisés dans le cadre du projet selon les montants conformes à des saines pratiques commerciales	Pour mémoire	Conforme partiellement	Tout le matériel roulant acquis dans le cadre du PARSAT est assuré en matière de responsabilité civile. A date les bâtiments et autres équipements ne sont pas couverts par l'assurance en vigueur
<b>Section 7.11</b>	Assurance du personnel: L'Emprunteur/Bénéficiaire ou l'agent principal du projet assure le personnel clé du projet contre les risques de maladie et d'accident	Pour mémoire	Conforme	Le projet a opté pour une couverture sanitaire plus appropriée pour son personnel. Il constitue des provisions annuelles par agents pour couvrir les soins médicaux des agents à hauteurs de 80%
<b>Section 8.03</b>	Rapports financiers intérimaires à soumettre 45 j après la période trimestrielle échue	Pour mémoire	Non Conforme	Le RFI n'est pas élaboré et transmis au FIDA
<b>Section 9.01</b>	Etats financiers annuels à soumettre	Pour mémoire	Conforme	Les états financiers 2016 ont été transmis 27 mars 2017
<b>Annexe 3</b>	Des contrats d'une durée d'un an renouvelable seront offerts au personnel cadre et tout renouvellement sera fait sur la base des évaluations des performances internes et externes	Pour mémoire	Non Conforme	L'ensemble du personnel recruté dans le cadre du projet a signé des contrats de deux (2) renouvelables sur la base de l'évaluation interne et externe de performance



## **Appendice 7: Gestion des savoirs: apprentissage et innovation**

### **Apprentissage**

---

Dans le cadre du PTBA 2017, le PARSAT a introduit la démarche HIMO pour les aménagements des cultures pluviales et de décrue en partenariat avec les ONG NAGDARO et FIKIRNA. La Subdivision du Génie Rural et de l'Hydraulique Agricole (SGRHA) de Mongo, apporte un encadrement technique des travaux d'aménagements.

Les visites de terrain et discussions avec les bénéficiaires a montré que cette approche a été très appréciée par les bénéficiaires, d'une part du fait que cela a contribué à la création d'emploi rémunérées et constituée une source supplémentaire de revenus Pour les usagers de ces sites aménagées et lieues villages mais également du fait que les activités menées durant le ramadan ont permis de les aider à gérer la période de jeun et de mieux préparer la fête de l'Eid el Fitri.

La mission a toutefois noté un manque d'harmonisation des approches entre les différents PTF et ONG intervenant dans la zone ce qui pourra affecter les opérations futures ou même créer une surenchère. A titre d'exemple, le PARSAT a appliqué dès le départ des paiements journaliers plus élevés que les autres intervenants, ce qui risque de poser des mésententes au moment d'harmoniser les approches.

---